

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1922 - 3 juin 2005 - prix : 1 €

**Le non  
est une gifle,  
mais  
il faudra  
un Juin 36  
ou un Mai 68**

## **Pays-Bas**

Les raisons  
du malaise  
social

p. 8

## **La Poste - Bègles**

**Halte  
aux  
sanctions !**

p. 13

## **2 juin, 9 juin**

Des journées  
de mobilisation  
qui exigent  
une suite

p. 3, 11

**Nouveau gouvernement :**

**"On a compris ce que vous voulez,  
on fera le contraire"**

p. 4, 5

M 06189 - 1922 - F - 1,00 €



# Sommaire

## Référendum

- p 4 ■ Le « non » vu par les dirigeants politiques
- Le PCF et les suites du référendum
- P 8/9 ■ Après le « non » en France, celui des Hollandais ?
- p 5 ■ La raffarinade de Chirac
- Se prépare-t-il à passer la main ?
- p 7 ■ Fabius sur orbite pour 2007
- Déclaration d'Arlette Laguiller

## Leur société

- p 6 ■ Kiosques parisiens : des commerçants exploités
- p 7 ■ Aliments : santé financière des bonimenteurs
- p 10 ■ Dassault contre la Bourse du Travail à Corbeil
- L'État français veut exporter l'amiante du Clemenceau
- p 11 ■ Jeunes scolarisés sans papiers
- Procès de lycéens à Paris

## Tribune

- p 6 ■ Chirac a perdu... mais nous n'avons pas encore gagné

## Dans le monde

- p 8/9 ■ Italie : les illuminés contre la liberté des femmes
- « Schengen plus » : l'Europe des polices renforcée
- Boeing contre Airbus à l'OMC
- Aide publique aux pays pauvres
- p 16 ■ Liban : victoire électorale d'un milliardaire
- Maroc : répression contre les populations sinistrées

## Dans les entreprises

- p 11 ■ SNCF : la grève du 2 juin
- p 12 ■ STMicroelectronics - Grenoble
- Equant - Rennes
- Ex-usine ACT - Angers
- p 13 ■ Centre de tri - Bègles
- Fabio Lucci - Bouches-du-Rhône
- p 14 ■ Média Tec - Région de Sochaux
- Marseille, solidarité... avec Pernod
- XP France, Lieusaint - Seine-et-Marne
- Caisses d'allocations familiales - Val-d'Oise et Val-de-Marne
- CHU Nancy
- Ex-dockers de Dunkerque

# Le taux de chômage se porte bien... jusqu'au ras-le-bol

Pour la première fois depuis des mois, les derniers chiffres du chômage marquent un infime recul, de 1 400 « demandeurs d'emplois » en moins par rapport au mois dernier, sur l'ensemble du pays.

Les statistiques confirment pourtant ce que la population laborieuse constate jour après jour sur l'année : le nombre des sans-emploi progresse. En un an, d'avril 2004 à avril 2005, ce nombre a augmenté de 2,1 %, avec tout ce que cela signifie dans la réalité pour plusieurs dizaines de milliers de travailleurs supplémentaires. Parmi les chômeurs, ce sont classiquement les jeunes de moins de 25 ans (ils constituent près du quart des chômeurs) et les femmes qui sont de plus en plus touchés, ainsi que ceux qui n'ont rien trouvé depuis plus de trois ans, les chômeurs qualifiés de « très longue durée ».

De plus, parmi les salariés qui ont un emploi, près de 15 % actuellement occupent un emploi à temps partiel, la statis-



tique ne considérant que les entreprises qui emploient un minimum de dix personnes. Sans parler du petit commerce, où le temps partiel imposé est vraisemblablement également le lot de bon nombre d'employés... Et la proportion de cette catégorie de salariés est, elle aussi, en augmentation,

particulièrement dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, ainsi que dans les services aux particuliers, où la statistique trimestrielle fait apparaître une hausse de près de 2 % par rapport au trimestre précédent. Dans ces secteurs d'activité, près d'un employé sur trois doit se

contenter d'un emploi à temps partiel. Plus de quatre sur cinq d'entre eux sont des femmes, un sur cinq sont des jeunes de moins de 25 ans.

La proportion de salariés en CDD (non embauchés en fixe) progresse elle aussi, jusqu'à atteindre 6,6 %.

Cette situation pèse déjà dans le pays, depuis des années, sur des millions de travailleurs et sur leur famille. Parallèlement à l'annonce de bénéfices flamboyants du grand patronat, on constate mois après mois le maintien ou la hausse du taux de chômage. Avec le « non » au référendum, le Medef et ses serviteurs trouveront sans nul doute une argutie nouvelle pour expliquer la croissance du chômage par la résistance trop grande des salariés aux prétendues « réformes » qu'ils veulent imposer pour plier la société aux besoins patronaux. Jusqu'à atteindre le trop-plein et à faire déborder la colère des travailleurs et des chômeurs, las de subir une telle politique.

Viviane LAFONT

## • Exonérations de cotisations patronales

### Des milliards en cadeaux

À l'occasion d'une discussion, très technique, sur la façon de présenter le budget, on a pu apprendre que les allègements de cotisations sociales accordés aux patrons se montent cette année à 17 milliards d'euros, et devraient atteindre 19 milliards l'an prochain. C'est le résultat cumulé des exonérations consenties par la droite à partir de 1993 sous prétexte de « diminuer le coût du travail », puis par le gouvernement de Jospin sous prétexte de compenser le coût pour les patrons des mesures sur les 35 heures. Divers artifices sont donc étudiés pour assurer la cohérence de la pré-

sentation comptable de ces sommes, qui n'entrent dans aucun poste budgétaire.

Par contre ces sommes entrent, ou du moins ne sortent pas des poches du patronat, ce qui revient au même.

La seule solution que ministres et parlementaires n'envisagent pas, c'est de supprimer tous ces allègements qui ont démontré leur inefficacité pour inciter les patrons à créer des emplois, et dont tout l'effet est de grossir les profits des patrons, tout en ruinant l'État qui crie misère lorsqu'il s'agit des services publics.

Vincent GELAS

## Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

### PERPIGNAN

Dimanche 5 juin à partir de 11 h 30 à la chapelle Saint-Pierre à CLAIRA

### BELFORT-MONTBÉLIARD

Dimanche 12 juin à partir de 11h 30 à MONTENOIS

### MARSEILLE

Dimanche 26 juin à partir de 11 h 30 Parc de loisirs de Valabre à GARDANNE

Navettes gratuites de la gare routière de Marseille Saint-Charles à 11 h, 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, et de la gare SNCF de Gardanne à 11 h 20, 12 h 20, 13 h 20, 14 h 20, 15 h 20

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Editions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

### Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvrière.org  
www.union-communiste.org  
e-mail : journal@lutte-ouvrière.org

Téléphone : 01 48 10 86 20  
Télécopie : 01 48 10 86 26

### Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### Adresser toute correspondance à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS

#### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Ci-joint la somme de : \_\_\_\_\_  
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

# L'éditorial

## d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 30 mai



# Le Non est une gifle, mais il faudra un Juin 36 ou un Mai 68

Comme il était attendu et espéré dans les milieux populaires, le « non » a été largement majoritaire au référendum. Et les résultats par ville ne laissent aucun doute : ce sont surtout les villes ouvrières qui ont rejeté aussi bien la Constitution européenne que ceux qui l'ont proposée et défendue, à commencer par Chirac.

De toute façon, les deux étaient intimement liés tant Chirac, Raffarin, Sarkozy se sont engagés dans la campagne pour le « oui ». Le gouvernement mène depuis trois ans une politique particulièrement rétrograde et antiouvrière. Ce n'est que justice que la Constitution qu'il patronne comme sa politique soient rejetées.

Ce n'est que justice également que la direction du Parti Socialiste porte le discrédit d'un alignement total sur la politique de la droite et de ses chefs de file. Une partie de l'électorat socialiste lui-même a trouvé difficile à avaler qu'après l'avoir appelé à voter pour Chirac en 2002, la direction du Parti Socialiste remette le couvert une fois de plus.

Du côté des dirigeants, la victoire du « non » se traduit déjà par la multiplication des manœuvres politiques. À droite, c'est Sarkozy contre Chirac, à gauche, c'est Fabius contre Hollande, sans parler des autres.

Et qu'en est-il pour les travailleurs ? Le soir même du référendum, il y a eu la satisfaction de voir à la télévision la tête déconfite des dirigeants politiques et d'entendre leurs explications emberlificotées. Le PCF mis à part, les dirigeants de tous les grands partis ayant appelé à voter « oui », le désaveu a été infligé à tous ceux qui gouvernent aujourd'hui, comme aux socialistes qui gouvernaient il y a trois ans et qui espèrent gouverner demain.

Ce désaveu pour ces dirigeants politiques ne changera cependant pas en lui-même la situation sociale. Les licenciements et les fermetures d'entreprises continueront, tant que les possesseurs de capitaux auront des raisons de penser que c'est un moyen d'augmenter leurs profits. Le pouvoir d'achat des salariés continuera de baisser et la précarité de s'aggraver. Chirac va changer de Premier ministre,

mais seuls changeront les discours, pas la politique antiouvrière. Ils trouveront même le moyen de rejeter sur l'électorat populaire et sur le « non » la responsabilité des mesures d'austérité qu'ils prendront contre les salariés.

Le ministre de l'Économie, Thierry Breton, a commencé le soir même du référendum en parlant de la difficulté accrue de sa tâche dans les instances européennes. Comme si l'électorat populaire avait des raisons de faciliter son travail de représentant des intérêts patronaux !

Pour Marie-George Buffet, dirigeante du PCF, la victoire du « non » se situe « dans la dynamique de rassemblement populaire qui évoque les grands moments du Front populaire ou de mai 68 ». Pour elle, en juin 36, il faudrait mettre sur le même plan l'entente des partis de gauche et la vague d'occupations d'usines qui ont fait trembler le grand patronat. Mais à l'époque, le gouvernement de Front populaire a surtout servi à sauver la mise à ce grand patronat en arrêtant la grève générale.

Quant à 1968, la « dynamique de rassemblement » ne s'est pas du tout manifestée dans les urnes, dont a surgi au contraire une très forte majorité de droite, mais dans les luttes et dans la grève générale.

Pour changer le sort des travailleurs, le « non » ne changera quelque chose que s'il leur redonne espoir, au point qu'ils se donnent les moyens de se battre non seulement contre un texte de Constitution, mais contre le grand patronat en chair et en os, dans les entreprises. La course au profit, responsable du chômage et des salaires insuffisants, ne vient pas d'un texte constitutionnel mais de la mainmise des possesseurs de capitaux sur toute l'économie.

Les combinaisons politiques qui s'échafaudent aussi bien à droite qu'à gauche visent, d'une manière ou d'une autre, à désarmer les travailleurs.

Alors, le moment de joie de la soirée électorale passé, c'est de cette capacité des travailleurs à passer à l'offensive contre le patronat dont dépend notre avenir.

Arlette LAGUILLER

## • Journée de mobilisation du 9 juin

# Une occasion à saisir

« La CGT fera en sorte que l'action unitaire prévue le 2 juin à la SNCF, celle pour l'emploi industriel le 9 juin, celle des retraités le même jour, contribuent fortement à une nouvelle dynamique sociale dès les premiers jours de juin », déclarait la Commission exécutive confédérale de la CGT en annonçant, en mai dernier, deux journées de mobilisation le 2 et le 9 juin.

Les travailleurs des transports étaient appelés à agir le 2 juin et ceux des neuf fédérations professionnelles (Métallurgie, Travailleurs de l'État, Agroalimentaire, Industries chimiques, Construc-

tion, Verre et céramique, Textile habillement-cuir, Mines et énergie, Télécommunications) étaient appelés une semaine après. La journée du 9 juin devrait s'accompagner d'une manifestation nationale à Paris des travailleurs de la métallurgie.

Les attaques des patrons du secteur privé comme celles menées par les dirigeants du secteur public se traduisent partout par des réductions des effectifs, des restructurations, des réorganisations, visant à accroître la rentabilité au détriment des conditions de travail de tous les travailleurs. Et

l'appel aurait certainement eu plus de force si la CGT avait appelé les travailleurs des deux secteurs à se mobiliser le même jour. Mais, quoi qu'il en soit, cela peut être l'occasion pour les travailleurs de faire entendre haut et fort leurs revendications.

À l'occasion de cette journée, la CGT rappelle que les profits des entreprises explosent dans tous les secteurs, qu'il s'agisse de Renault, de Peugeot, de Bouygues, de Total, de Suez, de France Télécom, d'EADS, d'EDF, etc. Elle dénonce à juste titre « les mesures prises par les dirigeants

d'entreprises pour restructurer, avec des fermetures de sites, des délocalisations, des filialisations (qui) ont des conséquences sur les emplois, avec à la clef un développement du chantage pour remettre en cause les acquis ». La défense de l'emploi dans l'industrie, dit-elle en substance, est liée à la défense de l'emploi dans les services publics. Tout cela est vrai, tellement vrai que c'est l'ensemble des travailleurs qui peuvent se sentir concernés, au-delà des secteurs auxquels la CGT a limité l'appel à se mobiliser le 9 juin.

L.P.

La prochaine réunion  
du  
CERCLE LÉON TROTSKY

aura pour thème :

**LIBAN**

**Une création du  
colonialisme français  
dans un Moyen-Orient  
divisé par l'impérialisme**

**Jeudi 16 juin  
à 20 h 30**

Théâtre de la  
Mutualité  
24 rue Saint-Victor  
à PARIS 5

(Métro : Maubert-Mutualité)

**Participation aux frais :  
3 euros**

(Attention, notre réunion  
du Cercle Léon Trotsky aura  
bien lieu un jeudi et non  
comme habituellement un  
vendredi)

## • Le « non » vu par les hommes qui dirigent le pays

# On a compris ce que vous voulez, on fera le contraire

Depuis la défaite du « oui » au référendum, les hommes politiques de droite ont été nombreux à se succéder pour promettre des lendemains qui déchantent à tous les inconscients qui, malgré leurs conseils, ont simplement dit « non » à la question soumise au vote de dimanche.

Jacques Chirac l'a proclamé dans sa déclaration, dès l'annonce des résultats : « *La décision de la France (le vote non) crée inévitablement un contexte difficile pour la défense de nos intérêts en Europe. Nous devons y répondre en nous rassemblant autour d'une exigence, celle de l'intérêt national.* » « *Contexte difficile* », « *intérêt national* », ce sont des formules, dans la bouche d'un président,

qui veulent dire quelque chose, et qui annoncent nécessairement des mesures antisociales.

Nicolas Sarkozy, dans sa déclaration-programme, a renchéri sur le même thème : « *Les Français nous appellent à des remises en cause profondes, rapides, vigoureuses... C'est une période difficile qui s'ouvre... qui exigera du sang-froid et de l'énergie.* » Après un coup de griffe sur le « *modèle social* » français, il a préconisé « *un programme d'actions innovant, courageux et ambitieux* ».

Et plusieurs ministres se sont relayés pour annoncer aux Français qu'ils devront payer pour leur vote, et que la suite allait être dure pour eux. Ainsi Thierry Breton, le ministre de l'Économie sortant, a prévenu : « *Il va falloir redoubler d'efforts pour continuer à attirer les inves-*

*tisseurs dans notre pays.* » Michel Barnier, l'ex-ministre des Affaires étrangères, a également enfoncé le même clou, essayant à tout prix de culpabiliser ceux qui ont refusé d'écouter les sirènes des partisans du oui : « *Ça va être plus dur pour notre pays de défendre ses intérêts.* »

Alain Juppé, toujours écarté des postes ministériels à cause de quelques taches pas encore effacées, mais encore prodigue de solutions pour son ami Chirac, met les points sur les « i », et demande « *un déblocage du marché du travail et l'élimination de certains freins à l'embauche* ».

Et comme souvent, c'est Ernest-Antoine Seillère, encore patron du Medef pour quelque temps, qui a le mieux résumé ce qui devrait être à ses yeux la



ligne du futur gouvernement. D'abord prétendre sans complexe que la nouvelle cause des malheurs des pauvres patrons et du gouvernement français, ce sont les électeurs. Ainsi, dans son communiqué, Seillère déclare que « *le non affaiblit l'économie française* ». Puis il engage un nouveau plan antisocial, qu'il intitule « *pro-*

*gramme de réformes pour rétablir la situation économique* ».

« *Le Medef demande à ceux qui nous gouvernent d'engager sans délai la modernisation exigée par les entreprises de notre pays.* » Le Medef demande, le Medef exige, et nul doute que Villepin s'efforcera de lui faire plaisir.

Bertrand GORDES

## • Le PCF et les suites du référendum

# « Rassembler toute la gauche »... pour faire comme d'habitude !

« *Un grand espoir se lève aujourd'hui* », « *Cette victoire s'est construite dans une dynamique de rassemblement populaire qui évoque les grands moments du Front Populaire ou de Mai 68* » ; c'est ce que déclarait avec emphase la secrétaire du Parti Communiste Marie-George Buffet, au soir des résultats du référendum. Même si tout cela n'avait pas grand-chose à voir avec la vérité historique, cela avait l'allure d'un discours radical, mais l'allure seulement.

Car vingt-quatre heures plus tard, dans le cadre du journal télévisé de France 3, la même Marie-George Buffet avait l'occasion de préciser sa pensée et les perspectives dans lesquelles les dirigeants du PCF se plaçaient. Ce qui était défendu sur tous les tons était l'union, l'union de toute la gauche, donc bien sûr avec les dirigeants du PS. À la question de savoir si le PCF faisait une ouverture au Parti Socialiste elle répondait en se disant prête « *à travailler avec toutes les femmes et les hommes de gauche, avec toutes les formations* », ajoutant pour ceux qui n'auraient pas compris : « *Il n'y a pas de pôle de radicalité. Non, il ne faut surtout pas diviser la gauche. Il faut rassembler toute la gauche avec des socialistes, des Verts, des militants ou des électeurs de la Ligue Communiste* ». Bref, le PCF propose de remettre sur pied feu l'Union de la Gauche de 1981, rebaptisée « *gauche plurielle* » de 1997 à 2002 sous Jospin, évidemment sous la houlette du Parti Socialiste.

Pour donner un air comba-

tif à la soumission revendiquée envers Fabius ou tout autre leader que se choisira le PS, la dirigeante du PCF a fait des allusions à Juin 36 ou Mai 68. Mais la façon dont elle voit ces deux périodes est éloquente pour l'avenir.

Car ce qui fut remarquable en Juin 1936, c'est justement que la classe ouvrière n'a pas remis son sort entre les mains du Parti Socialiste et de son chef d'alors, Léon Blum, pour arracher ce qui lui était dû. C'est par une grève spontanée qu'elle engagea la lutte, avant même que le gouvernement de Front Populaire ne fût investi. Ce furent les deux millions de grévistes qui occupèrent en masse les usines qui provoquèrent l'affolement du patronat, qui réclama lui-même que Léon Blum s'empresse de former le gouvernement, en brûlant les étapes habituelles, dans l'espoir qu'il calme les travailleurs. Blum essaya en vain d'appeler à la reprise du travail et envisagea même de faire donner la police contre l'occupation de certaines entreprises. C'est encore le patronat, qui

avait conscience de la force de cette montée sociale, qui proposa des accords, espérant calmer les ouvriers avec les quarante heures et deux semaines de congés payés. Les travailleurs en lutte avaient d'autres espérances et, malgré les appels du gouvernement de Front Populaire, la grève continua. Il fallut que le PCF mette tout son poids dans la balance, lui qui n'était pas au gouvernement, en déclarant à ses militants, par la voix de Maurice Thorez, qu'il fallait « *savoir terminer une grève* », pour parvenir à briser le mouvement.

Quant à la « *majorité de gauche* » et aux gouvernements issus de la même chambre de Front Populaire, ce sont eux, une fois les travailleurs rentrés dans le rang, qui leur reprirent presque tout ce qui avait été cédé. Deux ans plus tard, en 1938, des milliers de grévistes étaient jetés en prison ; un an plus tard encore, le PCF lui-même était interdit, avant que la même chambre de Front Populaire ne vote les pleins pouvoirs à Pétain et se saborde pour laisser place au régime ultra-réactionnaire de « *l'État Français* », à peine quatre ans après les élections « *victorieuses* » de 1936.

Quant aux rassemblements de Mai 68, ils se firent dans le cadre d'un mouvement spontané, des étudiants d'abord, traités « *d'aventuristes manipu-*



Au dernier meeting du « non », le 27 mai dernier : au centre, le social-démocrate allemand Oskar Lafontaine avec Henri Emmanuelli (PS) à gauche, et Marie-George Buffet (PCF) à droite.

lés » par les dirigeants du PCF, relayé par une grève générale à laquelle aucune confédération syndicale, aucun parti de gauche n'avait appelé. Après quoi, mettant fin à cette grève, le PCF et les dirigeants de la CGT appelèrent les travailleurs à reprendre le travail pour préparer les élections, qui donnèrent à la droite... la plus grande majorité de députés qu'elle ait jamais connue.

Aujourd'hui, ce qu'ambitionne le PCF, c'est simplement de retourner au gouvernement à l'occasion de la prochaine échéance électorale de 2007. C'est ainsi qu'il faut comprendre la déclaration du 29 mai qui appelle « *à un vaste rassemblement politique, capable de battre les politiques libérales* » et « *toutes les forces de gauche à assumer cette immense responsabilité* ». Mais les dirigeants du PCF savent bien

qu'un futur gouvernement de « *toute la gauche* », en réalité sous la direction du PS, sera comme à chaque fois, quoi qu'il dise, l'exécuteur des seules volontés du patronat. Préparer aujourd'hui cette issue, c'est mener les travailleurs dans une impasse.

Alors ce sont les ressorts profonds et véritables des luttes de 1936 et de 1968 qu'il s'agit de retrouver, mais pas l'interprétation purement gouvernementale et politicienne qu'en a Marie-George Buffet. Demain comme alors, face aux manœuvres des dirigeants des partis de gauche et des syndicats, les travailleurs seront face à la nécessité de prendre directement en main et jusqu'au bout la direction de leurs luttes, s'ils veulent contraindre le patronat à satisfaire les exigences ouvrières.

Paul SOREL

• Villepin - Sarkozy

# La raffarinade de Chirac

Villepin ou Sarkozy à la tête du gouvernement ? On aura les deux pour le prix d'un. « *L'impulsion nouvelle et forte à l'action gouvernementale* » que Chirac a promise le soir du référendum après l'annonce de la victoire du « non », c'est donc ce tandem ! Villepin comme Premier ministre pour éviter d'y mettre Sarkozy qui risquait, avant même l'échéance présidentielle de 2007, de disputer à Chirac le peu d'autorité qui lui reste. Sarkozy en ministre d'État pour ne pas déplaire à sa propre majorité parlementaire, aux dignitaires de son parti et, derrière eux, à l'électorat de droite.

Chirac, déconsidéré et affaibli par son échec au référendum, en est aux combinaisons parlementaires de sauvegarde. À ceci près que les manœuvres ne se déroulent pas entre partis, mais entre clans d'une même majorité de droite qui sont en guerre ouverte. Le « bonapartisme » de De Gaulle consistait à jouer entre la droite et la gauche pour se hisser au-dessus des deux. Celui, dérisoire, de son lointain successeur consiste à jongler entre clans rivaux de sa propre majorité pour tenter de survivre politiquement en tentant de respirer entre les deux.

Dans la course présidentielle, déjà lancée, cela risque d'être aussi agité du côté de la droite que du côté du Parti Socialiste. Le « coup politique » du président n'est justement qu'un simple coup. Et même rien ne dit si ce gouvernement pourra rester uni pendant les vingt-deux mois qui restent jusqu'aux élections.

Voilà pour l'aspect politique des choses.

Pour les travailleurs, rien n'est changé, en dehors de la satisfaction d'avoir refusé de cautionner une Constitution qui est faite contre eux. Et pas seulement parce que le nouveau gouvernement, c'est le gouvernement Chirac-Raffarin, que la majorité des électeurs a désavoué, Raffarin en moins.

### Les exigences du patronat

La situation économique est morose. Pour le patronat, la seule façon de maintenir et d'augmenter les profits des entreprises et les dividendes des actionnaires, c'est de prendre aux salariés et aux classes populaires. Le soir même du référendum, Seillière a appelé à la « mise en œuvre immédiate, accélérée, d'un programme de réformes ». Après la « réforme » des retraites et celle de l'assurance maladie, on sait ce que cela signifie. Dans une émission à la radio, il vient de concrétiser ce que le grand patronat exige : « réformer » le code du travail en supprimant toute difficulté juridique devant les licenciements ; renforcer ce qu'il

appelle le « contrôle » sur les chômeurs en les obligeant, sous peine de sanction, à prendre n'importe quel travail à n'importe quelle condition ; obliger l'État à réduire le nombre de travailleurs de la Fonction publique ; faire des économies sur le dos des assurés ; sans parler des projets de privatisations, celles de Gaz de France, EDF et Areva qui ont été ralenties pour la durée de la campagne électorale.

Plus personne ne peut croire Chirac quand il annonce, une fois de plus, que sa priorité est l'emploi. Les exigences brutalement formulées par Seillière expriment bien plus clairement la politique qui sera menée que ne le fera le discours d'investiture de Villepin. Non seulement, rien dans le contexte économique ne laisse penser qu'il y aura une reprise économique, mais le gouvernement ne peut même pas espérer que le patronat lui permette quelques gestes qu'il puisse présenter comme « sociaux ».

La compétition entre Sarkozy et Villepin, en prévision de 2007, se jouera autour de mesures démagogiques envers l'électorat réactionnaire mais qui ne léseront surtout pas le patronat, petit et grand. Le grand parce que c'est le rôle d'un tel gouvernement. Le petit parce que c'est là que se trouve l'électorat dont ils ont besoin.

### Un nouveau gouvernement... aussi réactionnaire que le précédent

La traduction politique de la victoire du « non » est donc, dans l'immédiat, ce nouveau gouvernement qui est aussi antiouvrier, aussi réactionnaire, sinon plus, que celui qu'il prolonge. Devant la nomination du tandem de Villepin-Sarkozy, le journal du Parti Communiste, *L'Humanité*, crie à la « provocation à l'égard de la souveraineté populaire » ! La veille, il titrait « *Le gouvernement qu'il (Chirac) s'apprête à désigner doit rompre avec le libéralisme* » ! Adjuration pitoyable !

Chirac, Sarkozy, Seillière,

« rompre avec le libéralisme » ? Et cela rien qu'à cause du succès même massif du « non » ? Autant implorer un bouc de donner du lait !

Cette palinodie en rappelle une autre, toute récente : lorsqu'en 2002, toute la gauche réformiste, ou assimilée, après avoir apporté ses votes à Chirac

sident qui ne respectait pas ces électeurs de gauche, dont le Parti Communiste comme le Parti Socialiste lui avaient apporté les votes sur un plateau.

La Constitution européenne a été rejetée. Et c'est tant mieux. Mais si ce rejet a affaibli Chirac et la droite au gouvernement et, par la même occasion, égale-

ouvrière. Le rapport de forces ne se dessine pas dans les urnes, entre le « oui » et le « non », mais là où la classe ouvrière est forte, dans les entreprises, là où elle est directement confrontée au grand patronat. Ceux qui présentent les vessies des élections pour des lanternes qui doivent éclairer les travailleurs sont des faux amis.

Face à la droite qui, même affaiblie, continuera à mener sa politique antiouvrière, la gauche s'apprête à rejouer, en 2007, la même vieille comédie, tant répétée depuis 1981, où l'on promet aux classes populaires des changements à l'issue de la prochaine confrontation électorale pour ensuite les tromper, les trahir et, par là même, les affaiblir. Que l'acteur principal soit Hollande, Strauss-Kahn ou Fabius, que la comédie se joue sous une ancienne ou une nouvelle déclinaison de l'expression « gauche unie » ou « gauche recomposée », cela n'en changera pas le contenu.

Il ne reste que les grèves, que la lutte pour donner un coup de pied dans la fourmilière des politiciens et surtout pour obliger le grand patronat à revenir en arrière et, au-delà, sur tout ce qu'il a réussi, au fil des ans, à extorquer aux travailleurs.

Georges KALDY



sans même que celui-ci ait eu à le demander, a poussé ensuite des cris d'orfraie contre ce pré-

ment la direction du Parti Socialiste, cela ne suffit pas pour autant à renforcer la classe

## Se prépare-t-il à passer la main ?

Derrière les calculs personnels de Chirac pour proposer le tandem improbable Villepin-Sarkozy, il y a peut-être une prise de position politique responsable par rapport aux intérêts de l'ensemble de la droite.

Sarkozy n'a certes pas été nommé Premier ministre – il n'est d'ailleurs pas dit qu'il l'ait demandé, ni même qu'il l'ait souhaité tant le risque est grand qu'il se déconsidère en tant que Premier ministre avant d'engager la course pour l'élection présidentielle –, mais, de toute évidence, c'est lui qui a marqué des points dans l'épreuve de force implicite avec Chirac.

Celui-ci, en effet, l'a introduit ministre d'État, sorte de Premier ministre bis, sans même exiger, cette fois, qu'il démissionne pour autant de la présidence de l'UMP. À vingt-deux mois de la présidentielle, c'est sans doute la meilleure

position pour Sarkozy. Il reste sur le devant de la scène sans avoir à assumer la responsabilité de la politique gouvernementale. En récupérant le ministère de l'Intérieur, il est en position de conforter sa réputation d'homme de droite à poigne qui plaît tant à la composante la plus sécuritaire de l'électorat de droite. Être à la tête du ministère qui s'occupe de la préparation des élections est, de plus, un avantage technique non négligeable.

Tout se passe donc comme si Chirac s'effaçait devant Sarkozy, en lui laissant le champ libre pour représenter toute la droite à l'élection présidentielle de 2007. Tout au moins, il en ouvre la possibilité en laissant à Sarkozy tous les moyens dont il a besoin.

L'électorat de droite dans son ensemble est, en général, majoritaire dans les élections et, de surcroît, la gauche appa-

Mais il ne faut pas oublier le poids électoral du Front national qui, 2002 l'a encore rappelé, continue à osciller entre 15 et 20 % de l'électorat. Une UMP divisée entre Chirac et Sarkozy en 2007, avec un Bayrou jouant au franc-tireur, fait courir à l'ensemble de la droite le risque d'échouer.

Choisir Sarkozy, de surcroît celui des hommes de droite qui a le plus de chances de mordre sur l'électorat lepéniste, comme « candidat naturel » à sa succession, aura alors été, si ce raisonnement est juste, le service que Chirac aura rendu à son camp. Et pour ce qui le concerne, c'est sans doute le meilleur moyen dans l'immédiat de désarmer les caciques de sa propre majorité qui ont payé, il y a huit ans, la dissolution ratée, puis, là, l'échec du référendum et qui n'ont pas envie de continuer dans cette voie.

G. K.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Chirac a perdu... mais nous n'avons pas encore gagné

Le Non l'a emporté. D'assez loin dans l'électorat en général, puisqu'à 55 %. D'encore plus loin dans l'électorat salarié, ouvriers et employés, d'après tous les sondages faits à la sortie des urnes ce dimanche.

Plus que sur le projet de constitution européenne, c'est sur la politique du gouvernement que la majorité de ces électeurs populaires se sont prononcés. C'est une politique qui condamne plus de 10 % d'entre nous au chômage, davantage encore à la précarité, et tous à une détérioration de nos conditions de vie avec la baisse régulière des salaires réels qui a été sanctionnée.

Et si chez certains cela s'est confondu avec le projet de constitution, l'Europe en général, voire la peur ou le rejet de l'étranger, c'est parce que beaucoup de politiciens ont mêlé leur appel à voter Non à une démagogie peu ou prou xénophobe. Le Pen reprenant ses honteuses attaques contre les immigrés, de Villiers faisant campagne contre l'entrée de la Turquie ou Fabius devenu, le temps d'un vote, le champion de la lutte contre les délocalisations.

Une majorité de travailleurs a donc dit merde à Chirac. Mais cela ne veut pas dire que la minorité qui a voté Oui lui a dit merci. Ceux que leurs sentiments pro-européens ont fourvoyés en leur faisant miroiter un continent plus uni, sont sans doute tout aussi conscients que la situation du monde du travail est insupportable. Et tous sont certainement également désireux que cela change.

Ce n'est pourtant pas ce référendum qui va nous y aider.

Il va peut-être bouleverser la carrière de certains hommes politiques, aider celle de Fabius ou torpiller celle de Hollande. Mais qu'est-ce cela peut nous faire ?

Qu'est-ce que cela pourrait faire même si Chirac démissionnait, comme certains le demandent ? Rappelons-nous le précédent de De Gaulle lui-même en 1969. À la suite d'un référendum perdu, justement, il a abandonné la présidence. Et il a été alors remplacé par son ex-ministre Pompidou qui, bien sûr, a continué exactement la même politique. La belle affaire alors si Chirac était remplacé par Sarkozy ou même Fabius... qui furent tous deux de ses ministres, et il n'y a pas si longtemps !

D'ailleurs le président a averti par avance qu'il n'était pas question pour lui

de démissionner. Au mieux il va se débarrasser de l'actuel premier ministre, sans qu'on sache au moment où nous écrivons par qui celui-là sera remplacé, de Villepin ou Sarkozy qui réclamait dès dimanche soir un renforcement des « réformes » entreprises par Raffarin. C'est-à-dire qu'un référendum qui a condamné une politique dite libérale va aboutir à mettre en place des hommes qui ont aidé à la mener et qui entendent même la durcir. S'il fallait une illustration du jeu de dupes que fut ce référendum, nous l'avons là.

Comme nous en avons une autre illustration dans le fait que les places boursières, loin de s'effrayer de la victoire du Non, jouent dès ce lundi à la hausse.

Il est vain d'attendre des urnes un réel changement durable et profond de notre sort. Au mieux peuvent-elles permettre l'expression de nos sentiments, et encore rarement d'une manière claire et non équivoque. Dans les 55 % de Non, combien expriment un rejet de la politique actuelle et combien un rejet de l'Europe ? De toute manière ces sentiments, les gouvernants s'assoient dessus, comme Chirac le fait en ce moment même en restant à son poste. Ou alors ils les trahissent comme la gauche l'a fait avec Mitterrand ou avec Jospin, pour ne prendre que les derniers exemple en date.

Ce sont les postiers de Bègles s'opposant par la force à leur direction qui entend supprimer de nouveaux emplois, dès la semaine dernière et sans attendre le référendum, ou les cheminots qui s'apprêtent à faire grève dès ce jeudi, qui ont raison. Pas ceux qui nous ont invités à mettre nos espoirs dans le vote de ce dimanche.

Si nous voulons vraiment que ça change, il n'y a pas trente-six chemins. Ce sera par la lutte, par la grève, dans la rue. Et surtout en ne restant pas isolés mais tous ensemble. Les patrons et les gouvernants peuvent s'asseoir sur des millions de votes. Contre des millions de travailleurs en grève ils sont impuissants.

Éditorial du lundi 30 mai 2005  
des bulletins d'entreprise *L'Étincelle*  
publiés par la Fraction  
de Lutte Ouvrière.

### Convergences Révolutionnaires n° 39 (mai-juin 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

**Dossier :** Europe : la conquête de l'Est par le capital de l'Ouest, mythes, réalités et conséquences.

**Articles :** Référendum : ne pas prendre les vessies pour des lanternes – Lycéens : la loi Fillon est passée mais une nouvelle génération est entrée en politique – Citroën : les travailleurs renouent avec la grève – SNCF : dégradations des salaires et des conditions de travail – Belgique : 104 jours de grève contre les licenciements – Irak : la démocratie... embourbée – Pays Basque : le retour électoral du courant nationaliste radical.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

### • Kiosques parisiens

# Des commerçants exploités

Quelque 140 diffuseurs de presse parisiens, en kiosque ou en magasin, se sont déclarés en grève le 30 mai à l'appel de deux syndicats. Ils entamaient une semaine d'action contre l'aggravation de leurs conditions de travail et pour revendiquer une augmentation de 5 % de la commission qu'ils touchent sur les ventes.

Les marchands de journaux manipulent des masses importantes de papier et, quand ils signalent des quantités reçues disproportionnées par rapport aux ventes, ils se plaignent que leur réclamation reste la plupart du temps lettre morte. Leur tâche est ainsi rendue plus lourde pour une rémunération réduite, puisqu'ils sont payés à la commission, de 14 % à 18,5 % du prix des ventes. Si les diffuseurs qui tiennent les kiosques les mieux situés peuvent arriver jusqu'à 2 000 euros par mois, d'autres n'atteignent pas le

smic, tout en travaillant douze à treize heures par jour.

Pour la plupart, les marchands de journaux n'emploient pas de salariés et n'ont pas non plus de patron. Mais tout en étant « indépendants », leur situation ressemble à celle d'autres travailleurs. Ils ont en face d'eux les NMPP (Nouvelles messageries de la presse parisienne) qui les pressent et répercutent sur eux la pression des grands groupes de l'édition. Les NMPP se disent « *société totalement privée, travaillant sous le contrôle de ses clients* », mais surtout de ses « *actionnaires majoritaires, les éditeurs de presse* », et le puissant groupe de presse et d'édition Hachette en assure la direction générale. Alors pour ces travailleurs, la grève est le seul moyen pour se faire entendre des messageries et des groupes de l'édition.

Jean SANDAY

# Quand les magnats de la presse font la morale

« *Quelles que soient les difficultés, la liberté de la presse ne peut se prendre en otage* », a déclaré le Conseil supérieur des messageries de presse à l'annonce de la grève des kiosquiers parisiens. Cette institution, considérée par les NMPP comme la « haute autorité » de la profession, compte parmi ses vice-présidents Jean-Paul Bailly, président de La Poste. Elle est présidée par Yves de Chaisemartin, président-directeur général de la Socpresse, une société détenue par Dassault qui contrôle *Le Figaro*, *L'Express*, *La Voix du Nord*, *Le Progrès* et des dizaines d'autres journaux régionaux. Quant aux NMPP, elles sont entre les mains du groupe Hachette qui appartient à Lagardère.

Il n'est pas étonnant qu'une grève hérisse le poil de ces gens-là. Ils osent invoquer la « *liberté de la presse* » ! Ils se font les défenseurs de « *la liberté fondamentale d'accès des lecteurs à leurs titres, au moment même où l'échéance politique rend plus essentielle encore la fonction citoyenne d'information et d'éclairage* » des journaux et magazines. La réalité, c'est qu'ils n'apprécient pas du tout que les diffuseurs de journaux aient choisi le lendemain du référendum pour lancer une action, un jour où ils espéraient des ventes records.

Cependant, si Dassault et Lagardère s'intéressent tant à la presse, au point qu'ils en possèdent aujourd'hui la majeure partie, ce n'est pas seulement pour les bénéfices. Pour rapporter de l'argent, la

fabrication d'avions militaires Dassault et de missiles Matra, pour Lagardère, est imbattable, avec l'État comme client tout trouvé ! Ce que la presse qu'ils contrôlent leur apporte de plus, c'est, comme l'a dit Dassault, de pouvoir distribuer des « *informations saines et positives* ». Les journalistes sont priés d'écrire ce qui plaît à Dassault et ses compères, de s'auto-censurer dans le cas contraire.

Une façon de tenter de prendre en otage l'opinion, toute l'année durant.

# Dans la même galère

Dans son rapport pour 2003, la direction des NMPP se félicite : « *Notre coût d'intervention a diminué de 3 points en quatre ans, tant pour les quotidiens que pour les publications.* » Ces économies, précise-t-elle, sont liées à la fois à « *la baisse de la masse salariale (départ net de 774 personnes en quatre ans)* » et à « *l'évolution du réseau des dépôts de presse* », à laquelle s'ajoute « *la réforme de la rémunération des dépositaires* ». Autrement dit, les Messageries ont permis aux grands groupes de presse de réaliser des économies à la fois sur le dos des salariés des NMPP et sur celui des marchands de journaux.

• Fabius sur orbite pour 2007

## C'est pas un fabuleux destin pour les classes populaires

À l'issue de la campagne du référendum, Fabius a choisi de ne pas apparaître sur les plateaux de la télévision en même temps que les autres représentants politiques, préférant se montrer le lendemain, seul, à TF1. Il agit d'ailleurs dans la continuité d'une démarche pratiquée tout au long de sa campagne, se refusant systématiquement à participer aux débats aussi bien à la radio qu'à la télévision, de se mêler aux orateurs des meetings et des rassemblements de ceux qui avaient choisi, comme lui, d'appeler à voter « non » au référendum.

Cette attitude procède d'un calcul tel qu'on les enseigne sans doute à l'ENA. Il veut montrer de la sorte qu'il n'est pas l'homme d'une coterie, d'un clan, d'une « écurie », qu'il n'est pas partie prenante dans une combinaison, dans une alliance qui le lierait autant qu'elle lierait ses concurrents au sein du Parti Socialiste. Cette attitude veut peut-être rappeler celle de Mitterrand, chez qui il a

fait ses classes et qui s'était toujours refusé à lier la décision de se porter candidat aux élections présidentielles à un quelconque accord préalable avec ses soutiens.

Mitterrand s'était imposé en 1965, sans même avoir prévenu ses partenaires de sa décision. Et lorsqu'après avoir signé le Programme commun avec le PCF, en 1972, il fut candidat en 1974, il ne se présenta pas comme le candidat « commun » mais comme le candidat « unique » de la gauche.

Fabius s'est différencié de ses rivaux du PS, en optant pour le camp du « non », qui plus est en sortant vainqueur de la compétition. Il a pu apparaître moins comme le diviseur de son parti que comme celui qui, grâce à son flair politique, a réussi à permettre au PS de sauver les meubles comme le leader du camp du « non », ou l'un des plus susceptibles, au PS, de plaire à l'électorat de droite.

Jean-Pierre VIAL

• Après l'intervention de Chirac

## Déclaration d'Arlette Laguiller

L'intervention de Chirac, le 31 mai à la télévision, est bien la preuve qu'il ne pouvait pas suffire d'un nouveau désaveu électoral, fût-il cinglant, pour amener le président de la République à modifier sa politique : les compliments adressés à Raffarin pour les coups portés à la Sécurité sociale et aux retraites, le choix de De Villepin comme nouveau Premier ministre, l'appel à Sarkozy pour siéger de nouveau au gouvernement, tout montre que Chirac entend continuer sur la même ligne. Quant à la « mobilisation nationale » pour l'emploi, problème qu'il semble découvrir après dix ans de présidence, ce n'est qu'une formule de plus, aussi

vide que la « fracture sociale », dénoncée en 1995 et approfondie par toute la politique de Chirac.

En fait, il n'est intervenu que pour régler son problème avec Sarkozy, avec un profond mépris pour tous ceux qui ont exprimé dimanche leur rejet de sa politique dirigée contre le monde du travail.

Il est plus que jamais clair que seule l'intervention de la classe ouvrière dans les entreprises et dans la rue pourra amener un changement politique qui soit favorable aux classes populaires.

Arlette LAGUILLER  
le 31 mai

### Les brochures du Cercle Léon Trotsky

L'exposé du 25 avril 2005 vient de paraître

## La classe ouvrière d'Europe et l'immigration

Prix : 1,50 euro. Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

• Aliments

## Pour la santé financière des bonimenteurs

« OM3 junior est un moyen simple d'apporter aux enfants qui ne consomment pas assez de poisson les éléments nécessaires à la bonne pratique de leurs activi-

facilité, du rêve, on est à la limite de la tromperie » dénonce un chercheur de l'Inserm.

Eh oui, le complément alimentaire, élixir de jouvence des

Danone fait miroiter une promesse de santé avec « Actimel », censé jouer un rôle important dans le renforcement du système d'immunité naturelle.



Attention aux pièges dans les rayons des supermarchés !

tés intellectuelles et à leur équilibre émotionnel » déclare un laboratoire à propos d'un complément alimentaire pour enfants qu'il vient de commercialiser. Des produits, censés lutter contre la baisse de concentration, les moments de fatigue passagère ou autres désagréments, fleurissent dans les rayons des grandes surfaces et des pharmacies. Pour les laboratoires qui conçoivent et commercialisent ces produits, les enfants constituent un créneau profitable. Cela a suscité des protestations de pédiatres et de chercheurs, qui contestent les bienfaits attribués à ces pilules censées favoriser, entre autres, les performances scolaires des enfants. « On vend de la

temps modernes, propose de la minceur, de la mémoire, du tonus, de la forme, un meilleur sommeil, une meilleure digestion et on en passe ! Il y en a pour tous les âges, pour favoriser tout et n'importe quoi. Ainsi, les enfants ont droit à leur « concentré de magnésium au bon goût de chocolat ».

Des sociétés spécialisées dans la diététique et les compléments alimentaires telles Boiron, Gerblé, Juvamine ou Oenobiol ne sont pas les seules à exploiter le filon. Nestlé, Unilever, Eridania Béghin-Say ou encore Danone sont aussi sur les rangs. Béghin-Say a participé à la mise sur le marché d'« Actilight », censé multiplier les bonnes bactéries dans l'intestin,

Si les bienfaits pour la santé de ces produits sont discutables, leurs bienfaits pour les affaires de ces sociétés sont avérés : une organisation patronale dénommée « syndicat de la diététique et des compléments alimentaires » annonce un chiffre d'affaires global de 655 millions d'euros pour l'année 2003, en progression de 19 %. Belle incitation à trouver des compléments alimentaires pleins de vertus et, s'ils n'en ont pas, à les inventer.

Annie ROLIN

• Notable

## Le bon exemple

C'est l'histoire d'un jeune notable gaulliste. Élu député, il obtient en 1972 que l'administration des PTT, dont il était issu, détache une inspectrice pour s'occuper de son secrétariat. Celle-ci le suit dans sa carrière, lorsqu'il devient sénateur en 1977, puis président du Sénat en 1998. Elle est toujours payée par les PTT, puis à partir de 1997 par France Télécom, société nouvellement créée.

En 2000, l'assistante parlementaire quitte France Télécom et est officiellement embauchée et payée comme assistante parlementaire. Mais en 2004 le désormais vieux notable, réélu à la tête du Sénat, la licencie en lui proposant une indemnité pour ses quatre années de service officielles. Elle l'attaque alors en Prud'hommes pour licencie-

ment abusif et, pour éviter un procès délicat, le notable lui propose une indemnité confortable (plus de 100 000 euros, paraît-il).

Ces vingt-huit années d'emploi fictif font un peu désordre, pour ce monsieur dont la Constitution fait le second personnage de l'État puisqu'il s'agit de Christian Poncelet président du Sénat, qui siège en outre à l'Académie des sciences morales. Même si ce qu'on peut lui reprocher personnellement n'est pas grand-chose comparé aux exploits du premier personnage de l'État, Chirac et rien du tout à côté des exploits et des combines du grand patronat et autres grands bourgeois.

Vincent GELAS

Au sommaire de

### Lutte de Classe n° 88

avril-mai 2005

- Non à leur projet de Constitution
- L'enseignement public moins soumis aux besoins des élèves qu'à ceux des gouvernements
- Liban  
Un pays au cœur des crises du Moyen-Orient
- Afghanistan  
Entre l'occupation impérialiste et la loi des seigneurs de la guerre
- Grande-Bretagne  
Le 5 mai, une élection sans enjeu pour les travailleurs
- États-Unis  
Le « modèle américain » d'assurance-maladie : une monstruosité
- Tribune  
Référendum : non... aux confusions, illusions et désillusions

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

• Constitution européenne

# Après le « non » en France, celui des Hollandais ?

Le 1<sup>er</sup> juin, après les Français, les électeurs hollandais étaient consultés à leur tour sur la Constitution européenne par voie de référendum. À l'heure où nous écrivons, le résultat n'était pas connu mais les sondages donnaient le « non » vainqueur entre 59 et 65 %.

11,6 millions d'électeurs étaient donc appelés aux urnes pour se prononcer, à titre consultatif. Cependant, les principaux partis de gouvernement avaient dit accepter d'en prendre en compte le résultat, pour peu que la participation soit au moins de 30 %, soit un chiffre supérieur à la participation à la dernière élection européenne.

Le « non » des électeurs français n'a pas arrangé les affaires des partisans du « oui » en Hollande. Les électeurs ont été sermonnés. « *Les Néerlandais ne doivent pas prendre la leçon des Français, ils doivent faire leur propre choix* », a déclaré le Premier ministre Jan Peter Balkenende, « *déçu* » par le résultat français qui rend caduc un argument souvent utilisé par les partisans du « oui » : l'isolement de la Hollande. On ne pourra plus nous traiter « *d'idiots du village européen* », ironisait un porte-parole du Parti Socialiste, seule formation de gauche parlementaire en faveur du « non » (ce parti, à ne pas confondre avec le Parti du Travail (social-démocrate), est associé aux Partis Communistes qui siègent au Parlement européen).

De son côté, le chef du groupe parlementaire libéral (VVD),

Jozias van Aartsen, a tenté de faire vibrer la corde nationaliste des électeurs en expliquant que le « non » français ouvrait aux Pays-Bas une meilleure position en Europe... à condition de voter « oui » !

Comme en France, une bonne partie des électeurs du Parti Libéral comme d'ailleurs du Parti du Travail (social-démocrate), lui aussi partisan du « oui », ne sont pas sur la même longueur d'ondes que leurs représentants et se disaient décidés à rejeter le traité constitutionnel, alors que sur 150 parlementaires on dénombre 22 défenseurs du « non ».

Il y a bien sûr, comme en France, un vote dit « souverainiste », alimenté par le fait que la Hollande est actuellement un des pays qui reçoivent moins qu'ils ne versent à l'Union européenne, et même un vote « xénophobe », entretenu par une extrême droite qui agite l'épouvantail de l'entrée de la Turquie, mais qui essaye aussi, depuis quelques années, de tirer profit de l'hostilité d'une partie de l'opinion vis-à-vis de l'immigration.

Mais, comme en France, ce qui pèse le plus lourd dans la balance du référendum est sans doute la dégradation de la situation sociale. Depuis 2003, les Pays-Bas sont plongés dans une situation de récession qui a vu grimper le taux de chômage de 2 à 8 %, tandis que le système de protection sociale, un des plus développés d'Europe, a subi des attaques. Les coupes récentes dans les budgets sociaux ont été évaluées à 17 milliards d'euros.

Les dirigeants syndicaux, de leur côté, essayaient d'obtenir par

la négociation que le gouvernement retire seulement 2 milliards d'euros de ces 17 milliards. Sans succès, puisque non seulement, en 2004 et 2005, les salaires sont restés bloqués, mais le gouvernement a encore alourdi les coupes budgétaires de plus de 2 milliards d'euros. L'enseignement, les soins de santé, les allocations et les pensions en sont les principales victimes. En même temps, la durée légale maximale de la semaine de travail a été portée à 60 heures et la journée à 12 heures. Et on décourage ceux qui seraient tentés par un départ en préretraite avant 60 ans par une pression fiscale qui rend l'opération désavantageuse. Enfin, les dispositions des conventions collectives qui limitaient la concurrence salariale au sein d'une même branche ont été abolies.

Tout cela a alimenté le mécontentement social. En octobre 2004, imitant les travailleurs allemands en colère contre Schröder, les travailleurs néerlandais descendaient massivement dans la rue pour défendre leur pouvoir d'achat. L'apathie des directions syndicales est également l'objet de critique de certains militants syndicaux. Dans le port de Rotterdam, ceux-ci ont lancé un regroupement, « La coupe est pleine ! », qui a déjà appelé à une grève régionale et paralysé le port.

Au-delà du référendum du 1<sup>er</sup> juin, il faut souhaiter que ce mécontentement du monde du travail s'exprime de plus en plus dans ses luttes et réussisse à faire reculer le gouvernement et le patronat.

Jacques FONTENOY



Le Parti du Travail (social-démocrate) en campagne pour le oui.

## • Évolution des espèces Involution des idées

La ministre hollandaise de l'Éducation a fait sensation en affirmant souhaiter l'ouverture d'un débat entre la théorie de « l'évolution des espèces » décrite par Darwin, et d'autres théories, parmi lesquelles la « théorie de la création » qui postule que notre monde serait créé par un dieu – elle ne précise pas lequel – ou encore la théorie de la création par des « intelligences supérieures ». Cette dame, appartenant, cela va sans dire, à une formation chrétienne-démocrate, a déclaré qu'il nous faut « reconnaître que la théorie de l'évolution (de Darwin) n'est pas complète et que nous découvrons

encore de nouvelles choses ». Certes, les chercheurs découvrent encore des éléments nouveaux, et c'est heureux. Mais ils n'en découvrent aucun, vraiment aucun qui vienne accréditer la fable de la création du monde par un esprit supérieur ou divin ni les contes pour enfants de tous âges que l'on peut lire dans la bible, le coran, ou les tables de la loi (qui ne méritent pas les majuscules qu'on y met).

Il est vrai que cette pieuse ministre n'est pas, par elle-même, une preuve de l'évolution !

J.-P. V.

## • Boeing contre Airbus à l'OMC

### Tous contre les travailleurs

Le gouvernement américain vient de déposer une plainte auprès de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) contre Airbus, le constructeur européen, accusé de recevoir des subventions gouvernementales qui fausseraient la concurrence avec Boeing.

Ce qui est en cause est le 1,7 milliard de dollars versé pour le développement de l'A350, concurrent du futur Boeing 787. Cela fait longtemps déjà qu'Airbus se fait financer par les États européens (France, Allemagne, Espagne et Grande-Bretagne) qui lui permettent

d'obtenir une partie des sommes énormes nécessaires au développement d'un avion et surtout acceptent de prendre les risques d'un échec commercial. Et ce qui est vrai pour Airbus l'est aussi dans bien des secteurs économiques, car cela fait longtemps que l'État, c'est-à-dire en dernier recours les contribuables, finance les capitalistes privés. D'ailleurs, dans le cas de la construction aéronautique, ce financement étatique fut bien le seul moyen pour Airbus de concurrencer Boeing dont le monopole était quasi total. Le résultat est que, depuis 2003, Airbus est devenu numéro 1 mondial, pour le plus grand bénéfice des action-

naires d'EADS (le consortium européen qui détient 80 % du groupe Airbus Industries), dont Lagardère, patron entre autres de Matra, auquel l'État avait vendu pour une bouchée de pain ses participations dans l'Aérospatiale, précurseur d'EADS.

Mais de l'autre côté de l'Atlantique c'est à peu près la même chose et Boeing profite aussi des largesses de l'État américain, sous forme d'exonérations fiscales accordées par les États ou d'aides directes via la Nasa ou le Pentagone, sous prétexte de retombées spatiales et militaires. Ainsi, dans le cas du Boeing 787, c'est la Nasa qui paiera le développement de l'aile de l'avion, au motif qu'elle

utilise des matériaux pouvant servir dans le domaine spatial. Enfin, quand Boeing ne vend pas assez d'avions civils, le gouvernement américain sait opportunément lui passer des commandes d'avions ou de matériel militaires.

À l'annonce de la plainte américaine, les responsables d'Airbus ont évoqué la menace d'une guerre commerciale et parlé de déposer plainte à leur tour. Mais cela fait des années qu'ils se menacent ainsi, avant de passer des accords comme en 2002, quand ils avaient accepté un encadrement des aides. Puis en janvier 2005 Airbus proposa de réduire de 30 % les aides pour l'A350, demandant la réciproque

pour le 787, ce que Boeing refusa en demandant que les aides d'Airbus soient purement et simplement supprimées...

En tout cas pendant toute cette période, Airbus et Boeing n'ont pas cessé un moment leurs attaques contre leurs salariés, utilisant toutes les difficultés supposées ou réelles dans ce secteur, comme par exemple l'attentat du 11 septembre 2001. À l'époque Boeing, prenant prétexte d'une vente de 500 avions au lieu de 528, supprima d'un coup 30 000 emplois, soit un tiers des effectifs du groupe. Quant à Airbus, en 2002, il avait supprimé 6 000 emplois, dont 4 000 parmi les sous-traitants et les intérimaires.



• **Italie**

## Les illuminés contre la liberté des femmes et le progrès

Le 12 juin prochain, les Italiens sont convoqués à voter pour un référendum concernant la procréation médicalement assistée. Celui-ci a déjà fourni au nouveau pape l'occasion de démontrer, s'il le fallait, qu'il est aussi réactionnaire que l'était son prédécesseur.

La loi italienne concernant la procréation médicalement assistée adoptée par le gouvernement Berlusconi est particulièrement restrictive et réactionnaire. Ainsi, quand une femme n'a d'autre choix que de faire un enfant par fécondation in vitro (FIV), un article de cette loi interdit de réaliser plus de trois embryons et oblige à les implanter tous les trois dans l'utérus. C'est une limitation véritablement

ignoble. En effet, pour obtenir de tels embryons, il faut que la femme subisse des traitements hormonaux longs et pénibles, puis qu'on ponctionne ses ovaires en introduisant une aiguille à travers la paroi du vagin, afin de prélever les ovocytes qui seront ensuite fécondés « in vitro » pour former les embryons.

Techniquement, aujourd'hui, les médecins réussissent à ponctionner ainsi jusqu'à une dizaine d'ovocytes. Ceci permet ensuite d'obtenir plusieurs embryons, d'en implanter un ou deux et de conserver les autres, pour le cas où la première FIV ne marcherait pas, ce qui est souvent le cas, ou pour le cas où les parents désiraient un autre enfant. Mais la loi italienne n'autorise le prélèvement que de trois ovocytes, ce

qui signifie en clair que, si la première tentative de FIV échoue, la femme doit recommencer le traitement, avec toutes les difficultés médicales et psychologiques qui s'ensuivent. Telle est la version moderne du « *Tu enfanteras dans la douleur* »!

Un autre article de la loi interdit toute recherche sur ces embryons issus de fécondation in vitro, sous prétexte que « *la vie commence au moment de la conception* », sans doute par pénétration de « l'âme » à l'intérieur de l'ovule.

Ce n'est pas tout. Il y a aussi un article de la loi qui interdit, par exemple quand un des membres du couple est porteur d'une maladie génétique et qu'ils ne veulent donc pas prendre le risque de la transmettre à leurs enfants, de faire appel à un don-

neur d'ovocytes ou de spermatozoïdes extérieur à ce couple ; tout cela au nom des « *valeurs de la famille* ».

Enfin, peut-être pire encore, un autre article de cette même loi accorde à l'embryon les mêmes droits qu'à une personne vivante. C'est la porte ouverte à ce que, demain, la loi autorisant l'avortement puisse ainsi être remise en cause.

C'est pour se prononcer sur l'abrogation de ces quatre articles que, le 12 juin, les Italiens sont appelés à se rendre aux urnes. En effet, en Italie, la Constitution prévoit la possibilité d'organiser des référendums d'initiative populaire pour abroger des lois en vigueur. Il faut pour cela réunir en trois mois la signature d'au moins 500 000 électeurs. C'est chose faite depuis janvier, à l'ini-

tiative du Parti Radical, coutumier de ce type de combat. Mais c'est trop pour les suppôts de l'Église catholique.

Comme il faut un minimum de 50 % de participation au scrutin pour que celui-ci soit validé, les évêques ont appelé à l'abstention, au nom la « *défense de la vie humaine et de la famille* ». Et lundi 30 mai, le pape les a félicités de s'être ainsi impliqués, pour « *illuminer le choix des catholiques et de tous les citoyens* ».

Mais jusqu'à quand ces illuminés castrés qui, deux mille ans plus tard, croient encore à l'ange Gabriel annonçant à Marie dite la Vierge l'intervention d'un saint-esprit, continueront-ils à peser sur la vie des femmes ?

Sophie GARGAN

## • Signature de l'accord « Schengen plus »

### L'Europe des polices se renforce

Vingt ans après la signature de l'accord de Schengen qui instituait – du moins en théorie – la liberté de circulation des personnes à l'intérieur des frontières de l'Union européenne, sept pays, dont la France représentée par de Villepin, alors encore ministre de l'Intérieur, viennent de signer l'accord « Schengen plus » visant à renforcer leur coopération policière.

Cet accord prévoit entre autres la possibilité d'échanges entre États de données d'empreintes digitales et génétiques, ainsi que la possibilité, pour les compagnies aériennes,

de faire voyager des gardes armés sur les avions de ligne. Selon le ministère de l'Intérieur, il permettra « *d'améliorer l'identification de criminels sexuels itinérants, des trafiquants d'hommes et de biens* », mais surtout... « *des étrangers en situation irrégulière masquant leur véritable identité* ». Et c'est bien sur ce dernier point que l'on risque de voir les polices européennes unir en priorité leurs efforts, pour refouler vers leur pays tous les sans-papiers venus chercher du travail en Europe ou leurs familles, y compris de jeunes enfants non accompagnés

d'adultes, comme on le voit de plus en plus.

En présentant récemment son « plan », de Villepin avait annoncé son intention d'expulser 20 000 sans-papiers en 2005 (contre 13 000 l'an passé) et d'affecter 600 policiers supplémentaires à la traque des immigrants clandestins. Cet accord donnera des moyens supplémentaires à la police française, comme aux polices européennes, pour procéder aux expulsions.

Hasard ou pas, cet accord a été signé deux jours avant le référendum sur la Constitution



européenne. Cela témoigne de l'Europe que tous ces gouvernants sont en train de construire : une Europe des possédants libres de faire fructifier

leurs capitaux dans n'importe quel pays, mais qui veut restreindre encore plus le droit des pauvres d'y gagner leur vie.

Marianne LAMIRAL

## • L'aide publique aux pays pauvres

### Une charité bien calculée

Et pendant ce temps ils n'ont pas cessé de demander des aides, qu'ils ont obtenues sans délai pour la construction de nouveaux avions, dont l'A380, le plus gros avion civil du monde, qui a fait son premier vol en grande pompe en 2005.

Mais de cette guerre économique-là, bien réelle, et dont les victimes se comptent par dizaines de milliers, ni Airbus ni Boeing ne parlent. Quant à l'OMC, elle n'est qu'un théâtre de plus pour cette guerre que les deux groupes mènent pour le plus grand profit de leurs actionnaires.

Cédric DUVAL

Sur le montant total de l'aide parcimonieuse au Tiers Monde allouée par les États des pays riches, seuls environ 20 % parviennent aux populations censées en bénéficier. Et encore, seule la moitié de cette somme serait en réalité consacrée à des dépenses liées aux besoins fondamentaux, comme la santé ou l'éducation.

Dans certains endroits, l'utilisation de l'aide prend un tour caricatural. C'est ainsi qu'au Cambodge, un des pays les plus pauvres du monde, où la moitié de la population vit avec moins d'un dollar par jour, les 740 « experts internationaux » nommés au titre de l'aide engloutis-

sent à eux seuls 50 % des sommes allouées. Ces 740 « conseillers », avec leurs demeures cossues et leurs 4 x 4 japonais, engloutissent ainsi un budget de fonctionnement équivalant à celui de l'ensemble de la fonction publique cambodgienne et de ses 160 000 salariés !

Ces faits sont dénoncés par deux ONG, Actionaid et Oxfam. Dans le rapport qu'elles ont publié, elles pointent également du doigt l'hypocrisie qui préside à l'ensemble du système des aides publiques. Car si, lors des sommets internationaux, les chefs d'État se répandent en déclarations sur les « efforts » qu'ils consacreront à « combattre la pauvreté », voire à l'éliminer, la

réalité est que ces aides sont avant tout des instruments politiques et économiques entre les mains de ceux qui les octroient.

Les aides sont utilisées afin de récompenser la docilité de certains gouvernements des pays pauvres... et de faire pression sur ceux qui n'en feraient pas assez preuve. Leur versement reste soumis au fait que les bénéficiaires adoptent une politique économique conforme aux intérêts des pays donateurs : ouverture des marchés, privatisation des services publics, etc. Et en réalité près de la moitié des sommes versées ne quittent pas le pays d'origine, puisqu'elles servent obligatoirement à acheter des biens et des services de surcroît

surfacturés par les « généreux » donateurs.

Le rapport d'Oxfam et d'Actionaid fait donc apparaître l'aide publique au Tiers Monde pour ce qu'elle est : une aide des États riches à leur propre patronat, leur servant tout à la fois à renforcer leur emprise sur certains pays pauvres et à écouler quelques invendus.

En tête du palmarès mondial des États les moins généreux à l'égard des populations pauvres, on trouve la France, juste devant les États-Unis, avec une part de 11 % de ses aides destinées aux populations. Ce ne sont pas ceux qui en parlent le plus qui en font le plus.

Jean RAYNARD

• Corbeil (Essonne)

# Dassault veut détruire la Bourse du Travail

La spéculation foncière a envahi la ville de Corbeil-Essonnes, dans le sud de la région parisienne, dont le maire n'est autre que Serge Dassault, avionneur milliardaire et grand patron de presse.

Des immeubles de bon standing poussent aussi vite que sont détruites des tours et barres HLM des quartiers pauvres. L'avidité des promoteurs immobiliers est telle que le maire et son équipe ont décidé de détruire la Bourse du Travail, afin de vendre les terrains à l'un d'entre eux. Il faut dire que le troisième adjoint au maire est lui-même l'un des principaux promoteurs... et donc particulièrement intéressé par l'affaire.

## Pas touche à la Bourse du Travail !

La Bourse du Travail, qui abrite les organisations syndicales, est d'une grande utilité pour les travailleurs de l'agglomération. Elle est située à proximité de la gare RER et de la gare routière. C'est d'ailleurs cette situation exceptionnelle qui explique la convoitise des margoulins de toute espèce qui se complaisent dans les eaux troubles de la spéculation immobilière !

Les permanences de la Bourse du Travail accueillent chaque semaine quelques dizaines de salariés victimes des abus patronaux. Pour référence, la CGT a recensé en 2004 plus de 1 600 cas de licenciement abusif condam-

travaillé cinq ans à récupérer les canalisations des hôpitaux, sans vêtement de protection, avec un simple masque sur le nez et avec juste un produit « maison » à répandre dans les canalisations avant intervention, il a été licencié après une visite médicale qui a constaté une baisse de 50 % de sa

capacité respiratoire. Le patron a eu le culot d'expliquer à ce nettoyeur que sa capacité respiratoire était trop faible maintenant et que, s'il le gardait, il n'aurait pas l'accréditation pour traiter les locaux amiantés. Le travailleur a donc été licencié... pour insuffisance professionnelle !

veut non seulement offrir des terrains à ses amis les spéculateurs immobiliers, mais aussi retirer aux salariés une défense que trouvent ceux qui y viennent. Et avec le mépris qui le caractérise, Dassault n'a même pas daigné prévenir les syndicats de et syndicaux, de gauche et d'extrême gauche, ont remplis la salle du Conseil. Ils étaient venus crier leur colère face aux méthodes du maire. Certains militants étaient également venus pour protester contre le refus de Dassault de donner des salles de réunion aux partis d'opposition et de publier leurs tribunes libres dans la presse municipale.

Après le refus de donner la parole au représentant de la CGT ainsi qu'aux partis de gauche et aux Verts, la bronca a été telle que Dassault a été contraint de quitter la salle. C'est son premier adjoint qui a dû faire face à la tempête. La situation était si houleuse que *Le Parisien* a pu titrer : « *Le Conseil municipal de Corbeil avait été pris d'assault* ».

Même si la mairie n'a rien cédé sur la question, les militants présents ce jour-là sont ressortis avec un bon moral, tout surpris d'être en si grand nombre. Tous étaient d'accord sur un point : la mobilisation pour la défense de la Bourse du Travail de Corbeil ne fait que commencer.

Correspondant local



nés par les Prud'hommes.

Un des derniers cas de licenciement dont se sont occupés les militants de la Bourse a été celui d'un salarié handicapé, pensionné par la Cotorep, employé par une entreprise de sous-traitance de nettoyage des évacuations de cuisines, de blanchisseries et de vidanges/déchets des hôpitaux. À 49 ans, après avoir

son projet et a refusé tout déplacement de la Bourse.

## Du chahut au Conseil municipal

Une première mobilisation de protestation a eu lieu lors du Conseil municipal du lundi 23 mai. De nombreux militants ouvriers, politiques

# L'État français veut exporter l'amiante du *Clemenceau*

La manière dont l'État français a décidé d'envoyer à la casse en Inde le porte-avions *Clemenceau*, bourré d'amiante, illustre comment les responsables des pays riches se débarrassent de leurs déchets toxiques dans les pays du Tiers Monde.

Mais cette fois cela ne se passera peut-être pas si facilement. Plusieurs associations ont éventé l'affaire, dont l'Andeva, l'association des victimes de l'amiante. Elles ont obtenu en justice une première victoire le 22 avril dernier, avec la communication du contrat liant le ministère de la Défense à une société panaméenne filiale du trust allemand Thyssen, à la suite de quoi elles réclament l'annulation pure et simple de l'opération.

Sur le *Clemenceau*,

comme sur tous les navires de son époque, l'amiante était omniprésent. À l'arsenal de Brest où il fut fabriqué entre 1955 et 1957, la Direction des Constructions Navales faisait travailler des milliers d'ouvriers dans un brouillard de fibres d'amiante. La nocivité du produit était connue au moins depuis 1906, mais qu'importait ! L'amiante, c'était « l'or blanc », qui rapportait aux trusts qui le produisaient et permettait de faire des économies à ceux qui l'utilisaient. Bien des travailleurs l'ont payé de leur vie, victimes de cancers de la plèvre et de maladies qui se sont déclarées des dizaines d'années plus tard. C'est aussi le cas de centaines de marins ayant servi à bord. Mais, non content d'avoir empoisonné ceux qui ont construit le navire

puis ceux qui ont navigué dessus, l'État français s'apprête à agir de même avec ceux qui auront la charge de son démantèlement.

Il y a deux ans, une première tentative avait été faite en ce sens. Désarmé en 1997, le navire avait été cédé en 2003 à une entreprise espagnole. Celle-ci était censée le désamianter dans un chantier des Asturies, mais le navire fut dérouté vers la Turquie ! Sans doute l'intention était-elle de le faire démanteler dans ce pays, sans véritable opération de désamiantage. Manque de chance, le porte-avions fut repéré avant d'atteindre les côtes turques et, après quelques escales incertaines, il dut réintégrer Toulon.

Bon gré, mal gré, la Direction des Constructions

Navales fut obligée de prendre en charge ce désamiantage dont elle espérait faire l'économie. Mais pas totalement ! Il reste aujourd'hui 20 tonnes d'amiante sur ce navire, dans les endroits qui ne seront accessibles qu'une fois la carcasse mise en pièces. C'est cette opération, coûteuse dans les conditions de sécurité qui sont imposées en France, qu'elle ne veut pas effectuer. L'État a donc choisi de faire expédier ce qui reste du navire vers la baie d'Alang en Inde, pays où l'amiante n'est pas reconnu comme nocif. Dans ce cimetière de bateaux, des navires venus du monde entier sont démantelés au chalumeau par plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers qui travaillent sans autre protection qu'un foulard et un casque, au

milieu de matières toxiques et parfois explosives. Les débris sont transportés sur la plage avec les moyens du bord, souvent à main nue. « *L'amiante est partout* » écrit le toxicologue de l'Andeva, Henri Pézerat. Ces travailleurs vivent dans des bidonvilles construits sur un sol complètement pollué. Les armateurs du monde entier s'y débarrassent de leurs vieux rafiots, sans s'embarrasser de problèmes de sécurité.

L'État français, coupable de la mort de milliers de travailleurs dans ses arsenaux, n'a pas renoncé à ses pratiques d'empoisonneur. Simplement, il les exporte dans les régions les plus pauvres de notre planète.

Daniel MESCLA

• SNCF

## La grève du 2 juin

La CGT, Sud Rail ainsi que FO et la CGC ont appelé l'ensemble des cheminots à une journée de grève le jeudi 2 juin, pour réclamer plus d'effectifs et des augmentations de salaires.

Alors que depuis des mois maintenant, pour ne pas dire plusieurs années, la direction de la SNCF réduit systématiquement et considérablement les effectifs dans tous les secteurs, ferme entièrement certains services, supprime des filiales, aggrave partout les conditions de travail tout en maintenant les salaires bloqués, il est important que le mécontentement des chemi-

ministre des Transports, ressortant des tiroirs le projet d'une loi antigreve avec la nécessité d'un service « maximum » en cas de grève dans les transports, elles pourraient bien faire déborder le vase.

Cette journée du 2 juin doit être un encouragement pour la suite, même si elle ne suffira pas à imposer à Gallois, le président de la SNCF, un recul. Le fait même que,

• Jeunes scolarisés sans papiers

## Non aux expulsions ! Régularisation !

Mercredi 1<sup>er</sup> juin, ont été organisés dans un grand nombre de villes des rassemblements de soutien aux jeunes scolarisés sans papiers et menacés d'expulsion, à l'appel de « Réseau éducation sans frontières » qui regroupe soixante-dix organisations, dont des collectifs de sans-papiers, des syndicats enseignants ou encore la Ligue des droits de l'homme.

Il y a en effet dans ce pays plusieurs milliers d'enfants, d'adolescents et de tout jeunes majeurs sans papiers menacés d'expulsion parce qu'ils sont étrangers. Les situations sont très diverses. Certains sont des enfants de sans-papiers. D'autres ont été poussés par leur famille à s'expatrier pour fuir une guerre ou dans l'espoir de suivre des études et d'avoir une vie meilleure. D'autres encore ont au moins un parent français, mais sont nés à l'étranger et doivent donc posséder un titre de séjour à renouveler.

Les étrangers ne sont pas tenus d'avoir un titre de séjour avant l'âge de 18 ans. Un mineur étranger, en théorie, ne peut donc jamais être considéré comme étant en situation irrégulière, ni être éloigné du territoire, sauf si les parents sont eux-mêmes sans papiers : dans ce cas, même de tout jeunes enfants peuvent faire l'objet d'une expulsion avec leurs

parents.

Mais en fait, la plupart des véritables situations d'urgence se manifestent au moment où ces jeunes atteignent l'âge de la majorité ; ils doivent alors faire des démarches pour obtenir un titre de séjour. Et c'est là qu'ils rencontrent d'énormes obstacles.

Les menaces d'expulsion à l'encontre de jeunes scolarisés sans papiers ne sont pas chose nouvelle. Mais la situation s'est tout de même aggravée depuis la loi Sarkozy de novembre 2003, qui a rendu leur régularisation plus difficile. En effet depuis cette loi ils doivent, entre autres, attester de trois ans de prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance (autrement dit ils doivent être arrivés en France avant leurs quinze ans). Par ailleurs, les dernières déclarations de De Villepin sur la lutte contre l'immigration « illégale » laissent craindre de nouvelles restrictions dans l'attribution des cartes de séjour.

Certains de ces jeunes scolarisés trouvent heureusement une aide auprès, notamment, de leurs enseignants qui sont souvent les seules personnes à qui ils peuvent s'adresser sans crainte. Parfois ce sont les enseignants eux-mêmes qui donnent l'alerte, comme dans le cas de cet élève du lycée professionnel Turquetil, à Paris, arrêté le 5 mai et détenu au centre de rétention de Vincennes. Les enseignants comme les élèves,

qui n'ont appris que dix jours plus tard ce qui lui était arrivé, ont réagi en organisant pétitions et délégation à la Préfecture de police, obtenant ainsi finalement sa libération.

Dans les lycées du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis, dans le Nord ou la région de Rouen, la mobilisation a permis d'obtenir des régularisations. Parfois les jeunes n'obtiennent que des titres de séjour étudiant, à défaut de titre de séjour de cinq ou dix ans. C'est déjà un premier pas, mais ces jeunes ne pourront prétendre chercher un emploi à la fin de leurs études, à moins qu'un employeur ne s'engage par écrit à les embaucher. En outre, depuis quelque temps les préfetures n'accordent aux élèves sans papiers menacés d'expulsion que des APS (autorisation provisoire de séjour) d'une durée de quelques mois, n'allant au mieux que jusqu'à la fin de l'année scolaire. Et il est à craindre que le gouvernement profite des vacances pour les expulser ensuite en toute tranquillité.

Ce serait pourtant la moindre des choses que le gouvernement de ce pays qui prétend être une « terre d'accueil » régularise tous ces jeunes qui vivent en France depuis des années et qui se retrouvent brusquement sans papiers, menacés d'expulsion du fait de lois absurdes et iniques.

Aline RETESSE

• Procès de lycéens à Paris

## Provocations et brutalités policières

Mardi 31 mai, plusieurs lycéens parisiens étaient convoqués au Palais de justice pour répondre d'incidents liés au récent mouvement contre la réforme de Fillon (entrée non autorisée dans des lycées, occupation du toit d'une annexe du ministère...). Quelques dizaines de personnes, dont vingt à trente lycéens, étaient venus les soutenir et souhaitaient assister au procès.

Bien que tout ait été calme, les autorités gouvernementales avaient décidé de ne prendre aucun risque : dès 8 h 30 la station de métro Cité, desservant le Palais de justice, était fermée ; parallèlement, un important dispositif policier était déployé aux abords du Palais.

Quand les lycéens qui étaient convoqués entrèrent, seules une poignée de personnes purent les suivre dans la salle d'audience ; les forces de



l'ordre, qui visiblement avaient reçu la consigne de ne laisser pénétrer aucun jeune en dehors des convoqués, empêchèrent les autres d'assister au procès, prétextant que « les adultes seuls peuvent entrer », puis que la salle était pleine. Cette volonté d'imposer un procès à huis clos provoqua la colère des présents et une partie d'entre eux essayèrent de forcer la porte. C'est

alors que gendarmes et CRS débarquèrent en grand nombre, repoussant violemment la trentaine de personnes présentes à l'extérieur du Palais de justice.

Sur le trottoir, tout le monde était choqué de cette intervention policière vraiment disproportionnée et très agressive, face à des jeunes qui n'étaient qu'une poignée.

Roger MEYNIER

AFP



Une manifestation de cheminots pour la défense du service public (2002).

nots se manifeste. Ce mécontentement s'accumule et se traduit par des débrayages et des mouvements de grève dans différents secteurs. À Rouen, à Orléans-les Aubrais, à Tours, à Rennes, à Paris-Gare de Lyon, pour ne citer que quelques secteurs où depuis le mois d'avril des mouvements ont eu lieu, les travailleurs de la SNCF ont montré à quel point ils contestaient la politique de la direction. Et le durcissement de l'encadrement et les menaces de sanctions, voire les sanctions elles-mêmes, n'arrêtent pas les protestations et les manifestations de colère. Quant aux dernières déclarations de De Robien,

pour tenter de désamorcer le mécontentement et dans l'espoir de faire « renoncer au mouvement de grève du 2 juin », Gallois ait cru nécessaire d'annoncer avant cette journée « 500 embauches supplémentaires » (sauf qu'il supprime même temps plus de 4 000 emplois !) prouve au moins une chose : la crainte est bonne conseillère. Que ne serait-il pas possible d'obtenir, si les travailleurs menaçaient d'un mouvement d'une tout autre ampleur, qu'il faudra de toute façon, un jour ou l'autre, engager pour que leurs intérêts et leurs revendications soient enfin satisfaits ?

L.P.

• Equant – Rennes

Une belle journée de mobilisation

Filiale internationale de France Télécom, Equant comprend 10 000 salariés dans le monde et 1 800 en France, dont 320 à Nice, 830 à Paris et 650 à Rennes, avec 90 % d'ingénieurs. 250 prestataires de services travaillent également dans l'établissement de Rennes, salariés de sociétés de services en informatique.

Afin de réaliser des économies de personnel, la direction d'Equant a décidé de supprimer 1 700 postes, dont 370 en France, dès le 1<sup>er</sup> juillet. De plus, elle compte sur la peur des délocalisations pour faire accepter des reclassements au rabais dans le groupe France Télécom. Elle a également annoncé qu'elle allait interrompre les contrats des prestataires de services. Pour eux, c'est bien souvent la perspective du chômage, car beaucoup de sociétés de services profitent de ces périodes d'« inter-contrat » pour les licencier individuellement.

À Rennes, ces mauvais coups interviennent au moment où, juste à côté, Mitsubishi vient de décider de fermer son centre de recherche, jetant ainsi à la rue 250 ingénieurs.

C'est dans ce contexte de précarité générale qu'une journée de grève a été décidée, sur les trois sites nationaux, à l'occasion du Comité d'entreprise du vendredi 27 mai, pour réclamer l'arrêt du plan de suppressions de postes et le maintien des garanties collectives pour tous. À Nice et à Paris, le mouvement a été très bien suivi, avec 150 et 200 salariés réunis dehors, souvent en grève pour la première fois.

À Rennes, les bureaux étaient presque tous vides, et les assemblées générales de la journée ont rassemblé jusqu'à 250 personnes. Cette journée a également été l'occasion de se réunir avec des collègues de Transpac, autre filiale de France Télécom, où 600 collègues travaillent dans les mêmes locaux que nous. Après une grève il y a six mois, où ils avaient fait reculer leur patron, eux aussi doivent à nouveau faire face à des projets de transferts au rabais dans France Télécom.

Cette première expérience commune de mobilisation a contribué à faire prendre confiance à tous dans la possibilité de s'opposer ensemble à la direction.

La journée s'est donc terminée avec le sentiment d'une belle réussite, et sur la promesse de se retrouver le lundi suivant pour décider de la suite à donner.

Correspondant LO

• STMicroelectronics – Grenoble

Non aux licenciements... et aux subventions aux patrons !

Suite aux 3 000 licenciements dans le monde, hors Asie, annoncés par la direction de ST, sans que ceux-ci soient clairement « identifiés », selon les termes de la direction, les syndicats français et italiens se sont mobilisés vendredi 27 mai, appelant à des assemblées générales, voire à des manifestations.

En France la CGT, qui appelle les travailleurs à la mobilisation dans toutes les usines du groupe, a invité à une assemblée générale à Grenoble. Le rassemblement, qui s'est tenu le vendredi matin, a regroupé plus de 500 travailleurs, un record dans cette entreprise de 2 000 salariés, en majorité ingénieurs. La CGC avait aussi appelé à l'AG.

L'après-midi, nous étions encore 300, sans la CGC, à nous réunir sur un rond-point devant l'usine avant de partir manifester en ville ; une manifestation réussie au centre de Grenoble, qui s'est arrêtée devant la préfecture. Des délégués sont alors allés remettre une motion aux pouvoirs publics. Cette motion avait été lue rapidement devant l'usine, en début d'après-midi, et soumise au vote, rapidement expédié dans l'enthousiasme de l'action. Peu de travailleurs présents ont réellement porté attention à son contenu. Or celui-ci est à l'image de ce que dit la direction de la CGT dans l'entreprise depuis déjà plu-



sieurs mois, voire plusieurs années. Face aux licenciements annoncés, elle met surtout en évidence qu'ils seront effectifs hors Asie, car là-bas des emplois seraient même créés au nombre de 1 500. Elle dénonce les licenciements annoncés mais, au nom de la perte du « savoir-faire européen » au profit de l'Asie, en parlant de « l'affaiblissement de l'outil industriel, de la recherche et du développement, de l'innovation », elle demande aux pouvoirs publics (les États français et italien sont actionnaires ensemble à 33 %) d'exiger de ST de s'engager dans le développement de l'emploi en Europe. Elle demande même encore des aides pour re-déve-

lopper les sites européens, alors que ceux-ci reçoivent déjà des centaines de millions d'euros.

Pourtant ST fait des profits énormes sur le dos des travailleurs du monde entier, y compris bien sûr ceux d'Asie (d'Inde, de Chine, de Singapour, de Malaisie...), aidé en cela par des États complices qui fournissent des subventions, des aides diverses et de la main-d'œuvre bon marché dans certains de ces pays qui sont de véritables dictatures, sans quasiment aucun autre droit pour les travailleurs que celui de travailler.

Alors, à quoi sert-il de demander aux États français et italien de verser encore plus

d'argent à STMicro, alors que l'on sait d'avance que ce groupe privé prendra l'argent sans qu'il y ait en contrepartie aucune garantie pour l'emploi ?

Les travailleurs de STMicro sont en lutte pour ne pas faire les frais de la recherche du profit à tout prix par la direction de ce groupe capitaliste. Il faut imposer que ce groupe, et pas seulement celui-là, prenne sur ses fonds pour payer les travailleurs et maintenir leur emploi, et surtout leur salaire. Et il faudra bien, un jour ou l'autre, qu'une lutte de l'ensemble des travailleurs impose l'interdiction des licenciements dans toutes ces entreprises qui font des profits.

Correspondant LO

• Ex-usine ACT – Angers

Après la garde à vue de quatre travailleurs

Il y a plus de deux ans, l'entreprise ACT à Angers était en liquidation. Sa fermeture entraîna le licenciement de plus de 600 salariés. Pour résister contre la fermeture de leur usine, les travailleurs l'occupèrent pendant plusieurs semaines, avant d'en être violemment expulsés par les CRS.

De nombreux travailleurs portèrent plainte contre Bull, leur ancien employeur qui, tout en sachant qu'il n'y aurait bientôt plus de travail, avait vendu l'usine à un groupe américain. Par cette manœuvre, Bull faisait ainsi l'économie d'un plan social.

Alors que le procès en appel doit avoir lieu dans moins d'un mois, quatre travailleurs de l'ex-usine ACT ont été convoqués au commissariat et mis en garde à vue sous l'accusation d'avoir pénétré, il y a deux ans, dans les

locaux d'une filiale de Bull.

Mercredi 25 mai, une manifestation de protestation regroupait près de 150 militants devant le commissariat où étaient retenus les quatre ex-ACT. Dans la soirée, ils étaient finalement relâchés.

Il n'en demeure pas moins que rien ne justifie cette garde à vue : pas d'éléments nouveaux, des faits qui apparaissent, deux ans plus tard, comme dérisoires par rapport aux préjudices subis par les salariés, la certitude de la

justice et de la police que plusieurs des travailleurs concernés ne pouvaient être les auteurs des faits reprochés puisqu'à ce moment-là ils négociaient avec des représentants de la préfecture. De plus, la direction de Bull affirme que sa plainte avait déjà été classée.

Cependant personne ne peut croire que cette direction n'est pas intervenue pour obtenir que le harcèlement judiciaire contre les travailleurs qui ont porté plainte contre elle reprenne, à quelques semaines du procès en appel. D'ailleurs, l'ensemble des syndicats du groupe Bull a demandé que cesse cet acharnement.

Quant à la direction du

groupe, après avoir hypocritement regretté les mises en garde à vue, elle a confirmé qu'elle maintenait ses autres plaintes. Mais si elle comptait se poser en victime en remettant sur le tapis les dégâts, somme toute mineurs, qu'elle a subis, elle s'est totalement trompée tant l'opinion publique locale a été choquée par son attitude. Choquée par l'attitude revancharde d'une direction qui, par le biais de la garde à vue, a d'ailleurs pris le risque de faire perdre à plusieurs travailleurs les emplois qu'ils avaient difficilement retrouvés après avoir été licenciés d'ACT.

Correspondant LO

• La Poste – Centre de tri J.-J.-Bosc — Bordeaux-Bègles

# Non à la répression patronale ! Non aux suppressions d'emplois !

Jeudi 26 mai, La Poste a fait intervenir des commandos du GIPN, employé d'habitude lors des prises d'otages et contre les terroristes, pour arrêter et mettre en garde à vue des militants CGT et SUD luttant contre un plan de 48 suppressions d'emplois. Au total, neuf postiers sont mis en examen pour « séquestration », encourant de la prison ferme et des milliers d'euros d'amendes. Avec cinq autres (dont un de la CNT), ils sont aussi suspendus de fonctions avec menace de révocation et de licenciement pour un contractuel.

Lors du premier Conseil technique paritaire (CTP), le 22 avril, les suppressions d'emplois n'avaient pas été adoptées faute de quorum, les organisations syndicales refusant de siéger. Ce CTP avait été envahi par une centaine d'agents venus manifester leur hostilité. Le deuxième CTP, le 11 mai, s'est aussi déroulé dans une salle envahie par plus d'une centaine de postiers. La direction présentait la troisième mouture de son plan, celle décidée en fait à l'avance, les deux premières étant là pour la mascarade. Les six membres de la direction, qui n'avait alors plus besoin de quorum, l'ont entérinée sous les yeux des postiers qui ont protesté en votant eux massivement contre !

Au centre de tri les agents, essentiellement de la nuit, se sont par ailleurs mis plus d'une dizaine de fois en grève. À chacune de leurs actions, ils ont eu droit à des sanctions, des contrôles d'huissiers, des intimidations. Sanctions pour avoir refusé de faire le travail de grévistes, sanctions pour avoir renversé des conteneurs vides, mis en grève d'office pour assemblée générale non autorisée ou pour ne pas avoir repris immédiatement le travail après une prise de parole de la direction... Quant aux grèves, la direction ne s'est pas privée de les contourner en faisant trier le courrier dans ses centres de tri parallèles.

Mercredi 25 mai, à l'occasion d'un CHSCT (Comité d'hygiène et sécurité conditions de travail) extraordinaire, des travailleurs du centre, exaspérés par l'attitude de la direction, ont décidé en assemblée générale de

forcer celle-ci à ouvrir la discussion sur le plan de suppressions d'emplois qu'elle considérait comme définitif. Lors du CHSCT, à 15 h 30, la réunion a été envahie par environ 70 postiers qui ont demandé la réouverture des négociations. Par ailleurs, les différentes brigades du centre se mettaient en grève les unes après les autres et le centre de tri se retrouvait en arrêt total.

Très vite, la direction chercha l'incident en demandant l'intervention de la police et en ne faisant aucune proposition, cela sur les consignes de la direction régionale. Les cinq membres de la direction refusèrent de manger, préparant sans doute là un de leurs futurs mensonges pour leur dossier. Ils restèrent toute la nuit dans un mutisme total, ne proposant qu'un hypothétique rendez-vous deux jours plus tard, ce qui était inacceptable. Le lendemain, vers midi, suite au dépôt de plainte de La Poste pour « séquestration » contre neuf postiers désignés nommément, le préfet fit intervenir des commandos du GIPN et des cars de CRS. Ils ne trouvèrent aucun obstacle pour récupérer les directeurs, mais repartirent en force avec cinq syndicalistes. Un sixième fut arrêté l'après-midi et les trois autres se présentèrent le vendredi matin à la police.



Jeudi, cinq autres travailleurs du centre apprenaient leur suspension avant une sanction pouvant aller jusqu'à la révocation.

Jeudi 26 et vendredi 27 mai, dans Bordeaux, il y a eu des rassemblements de 200 à 300 travailleurs de La Poste et de syndicalistes, devant l'hôtel de police et devant le tribunal, montrant ainsi leur solidarité envers les militants arrêtés et mis en garde à vue. Des grèves se sont déclenchées, notamment à la Plate-Forme Colis (PFC) et au centre de distribution de Bordeaux RP. Des assemblées générales au Centre régional des services financiers, CRSF, et des manifestations de protestation dans le bâtiment et dans les étages de la direction régionale ont montré toute la colère et le dégoût que ces méthodes inspirent.

C'est au bout de 30 heures que les neuf « syndicalistes terroristes » ont été relâchés des mains de la brigade de recherche criminelle, pour passer devant le juge d'instruction qui les a libérés un par un après les avoir mis en examen. Ils ont été accueillis jusqu'à 23 h par de nombreux postiers et travailleurs, heureux de les récupérer !

Depuis, la grève des brigades de nuit s'est renforcée au centre de tri, débordant sur une partie des brigades de jour. Au CRSF (Services financiers), à la Plate-Forme des Colis, des travailleurs se sont mis en grève lundi 30 mai. Ce jour-là, 300 travailleurs se sont rassemblés à midi devant la direction régionale et ont appelé à s'y retrouver tous les jours. Jeudi 2 juin devait être une journée de grève aux Services financiers et de manifesta-

tion à Bordeaux contre les plaintes, contre les sanctions et contre les suppressions d'emplois. Beaucoup souhaitent que le mouvement prenne encore de l'ampleur pour soutenir les quatorze travailleurs menacés, le premier d'entre eux, le camarade contractuel, étant convoqué le 10 juin pour être sanctionné.

Quatorze postiers et militants sont pris en otages par la direction de La Poste, qui espère sans doute par là faire peur et arrêter tout mouvement de contestation de sa politique de suppressions d'emplois. Beaucoup de postiers de Bordeaux sont déterminés à lui prouver qu'ils ne se laisseront pas intimider !

Correspondant LO

• Fabio Lucci – Plan-de-Campagne et Aubagne (Bouches-du-Rhône)

## En grève pour leurs salaires

En grève depuis le 30 avril, les 32 salariés des magasins Fabio Lucci de Plan-de-Campagne et d'Aubagne, près de Marseille, manifestaient le vendredi 27 mai devant le magasin Géo pour faire connaître leurs revendications, dont une augmentation de salaire de 150 euros.

Le magasin de vêtements Fabio Lucci est une filiale du groupe Eram, qui possède de nombreuses marques et enseignes de chaussures et de vêtements. C'est aussi Fabio Lucci qui a repris les magasins Tati après la faillite de ce groupe. En avril dernier, les magasins Fabio Lucci annonçaient une augmentation de leur chiffre d'affaires de 19 %. Chaque jour, les directions de Plan-de-Campagne et d'Aubagne annoncent des progressions des ventes, des bénéfices des différents secteurs du magasin : de l'argent, il y en a !

Mais il n'y a rien pour les travailleurs, des femmes en

grande majorité, souvent seules avec leurs enfants. Les salaires sont très bas : 930 euros par mois pour des horaires de 35 heures par semaine ! « *Nous sommes des salariés pauvres* », dit une employée. Beaucoup se voient contraintes de travailler le dimanche, vu la faiblesse des salaires. Il y a aussi les mauvaises conditions de travail : l'absence de climatisation, la manipulation de colis lourds pour charger les camions, le manque de matériel indispensable.

Il y a un mois, les salariés ont décidé de se mettre en grève dans tous les magasins du pays, pour exiger des aug-

mentations de salaires de 150 euros pour tous, des tickets-restaurants, une prime de 500 euros, l'embauche en CDI des travailleurs en CDD et de meilleures conditions de travail.

Les 32 employés des magasins de Plan-de-Campagne et d'Aubagne continuent un mouvement qui a cessé dans les autres villes. Ils n'acceptent pas les fausses augmentations de la direction qui a promis 5 % sur le salaire, sauf pour ceux qui ont moins d'un an d'ancienneté qui gagnent plus de 1 350 euros brut. De toute façon, le smic devant augmenter de 5 % en juillet, la direction aurait bien été obligée de verser cette augmentation. Les grévistes ont manifesté devant les magasins Tati et Géo qui appartiennent au même groupe, pour s'adresser aux

employés et aux clients. Ils réclament l'ouverture de négociations.

La direction fait suivre les grévistes par un huissier et fait surveiller ses magasins la nuit par des agents de sécurité avec des chiens.

Lors de la manifestation devant Géo du vendredi 27, des vigiles ont voulu empêcher les travailleuses de s'adresser au public et aux employés, ce qui s'est terminé par une échauffourée. L'huissier y a perdu ses notes. La direction fait la sourde oreille, escomptant peut-être un découragement des grévistes. Mais les salariés de Fabio Lucci, en grève, restent déterminés à obtenir leurs revendications.

Correspondant local

• Média Tec (Région de Sochaux)

## Trois ouvrières licenciées imposent leur réintégration en contrat à durée indéterminée

Média Tec, une petite entreprise de plasturgie dans la région de Sochaux, fournit entre autres des vide-poches pour la voiture Peugeot 307 pour Faurecia, un équipementier automobile dont PSA est actionnaire à 71 %. Elle emploie une quarantaine d'ouvriers, intérimaires compris. La direction pensait qu'elle pouvait continuer à bafouer en toute impunité le peu de règles qui régissent le recours à l'intérim. Trois ouvrières intérimaires déterminées, respectivement âgées de 57, 52 et 53 ans, lui ont démontré l'inverse.

Le 9 mars dernier, après avoir été intérimaires sans interruption pendant quatre

embauche sous huit jours, faute de quoi elles le mèneraient au tribunal. Rendez-vous était pris pour la semaine suivante.

En attendant ce rendez-vous, le moral gonflé à bloc, une des trois intérimaires allait essayer de convaincre ceux qui travaillent encore en intérim dans l'usine de s'y mettre tous ensemble. Les huit jours écoulés, il n'y avait pas de réponse du directeur. Les trois intérimaires n'étaient pas embauchées mais le directeur, lui, était viré sur-le-champ ! La direction générale du groupe Sibille, qui regroupe quelques usines dont Média Tec, avait compris que cela sentait le roussi...

Le nouveau directeur refusa, par courrier, les

terminée qu'on leur proposait, avec la garantie qu'elles ne seraient pas licenciées dans un mois ou plus tard.

Les trois intérimaires ont donc obtenu un CDI avec l'ancienneté correspondant à toutes leurs périodes d'intérim respectives (ce qu'elles réclamaient) et 1 000 euros de dommages et intérêts chacune. Il a été décidé qu'elles reprendraient le travail le lundi 30 mai, aux horaires qu'elles avaient précédemment.

Le 27 mai, deux d'entre elles ont signé leur contrat d'embauche et empoché leur chèque de 1 000 euros. En visitant l'usine, elles ont vu qu'en outre des ventilateurs avaient été mis à tous les postes de travail et que des vaporisateurs

Dans les ateliers de Peugeot, dont Média Tec est un sous-traitant.



ans, avec 92 contrats successifs pour accroissement d'activité pour l'une, trois ans avec 81 contrats pour la seconde et onze mois avec 40 contrats pour la dernière, les trois ouvrières étaient renvoyées. Le 25 mars, toutes les trois allaient s'adresser à la permanence intérim CGT mise en place une semaine plus tôt. Elles demandèrent aux militants de Peugeot-Sochaux, Faurecia et Trecia qui tenaient cette permanence de les aider à attaquer leur patron au tribunal des prud'hommes, et envoyèrent un courrier au directeur pour réclamer leur

embauches réclamées et le 29 avril les trois dossiers furent déposés au tribunal des prud'hommes de Montbéliard. Le même jour, une conférence de presse avait lieu pour dénoncer publiquement cette affaire.

Le 23 mai, jour de l'audience, le directeur finit par accepter une conciliation, non sans avoir tenté, en vain, quelques manœuvres de dernière minute. À l'audience, les intérimaires affirmèrent avec conviction qu'elles voulaient être embauchées toutes les trois ensemble, et elles acceptèrent le contrat à durée indé-

d'eau, pour se rafraîchir le visage, venaient d'être achetés. La troisième, qui travaille de nuit, a signé son contrat le 30 mai.

Ce que ces trois intérimaires ont réussi à obtenir a été bien accueilli par les ouvriers de Peugeot-Sochaux et ceux des autres usines de la région. C'est la démonstration de la façon dont les patrons jonglent avec leur propre légalité pour imposer la précarité à toute une partie des travailleurs. Jusqu'au jour où, comme on dit, ils tombent sur un os.

Correspondant LO

• Montbéliard (Doubs)

## Un patron mis à l'ombre

L'ancien patron d'EBCI – une PME basée sur le Technoland d'Étupes, près de Montbéliard – vient d'être condamné à douze mois de prison, dont neuf avec sursis, pour discrimination syndicale. Il devra en outre payer 10 000 euros à la victime, délégué suppléant CGT, et 1 500 à l'Union locale CGT de Montbéliard au titre de dommages et intérêts. Il écope en plus d'une amende de 5 000 euros.

L'ancien patron d'EBCI avait été traîné au tribunal par un délégué CGT de l'entreprise, qu'il avait d'abord tenté de licencier, sans succès. Puis, de chef d'équipe, il l'avait muté comme manœuvre à balayer l'atelier. Le patron n'avait pas digéré que ce chef d'équipe

dénonce un prêt de main-d'œuvre et se mette à militer à la CGT. D'ailleurs, le patron n'en était pas à sa première affaire. En janvier dernier, il avait écopé d'une amende de 1 500 euros pour délit d'entrave à l'exercice du droit syndical contre un autre délégué CGT.

Lors du procès en mars, le procureur avait requis quatre ans de prison, dont deux ferme. Le jugement a été rendu le 13 mai et le patron a donc écopé d'un an de prison, dont trois mois ferme. Voilà qui fait plaisir ! En espérant que cela lui permettra de réfléchir tranquillement au fait que patron, ça peut rimer aussi avec maton, et avec prison...

Correspondant local

• Marseille

## Journée de solidarité... avec Pernod !

Avec l'affaire du lundi de Pentecôte travaillé, on a beaucoup parlé de solidarité avec les handicapés et les personnes âgées... Mais cette « solidarité » profite surtout à d'autres. En voici un exemple.

La Chrysalide, association qui s'occupe d'aider des handicapés, emploie à Marseille 600 salariés. Employés, éducateurs, moniteurs s'occupent d'un millier de handicapés. Certains sont détachés de leur CAT (Centre d'aide par le travail) et travaillent dans des entreprises à l'extérieur. Ainsi, ceux qui,

détachés de leur CAT, travaillent chez Pernod, ont été conviés à venir travailler le lundi de Pentecôte, donc à travailler gratuitement cette journée.

Pernod est sans doute très soucieux de la solidarité avec les handicapés, mais encore plus de la solidarité des handicapés avec ses profits ! Cela n'a pas fait sourciller les dirigeants de l'association, qui n'ont pas trouvé anormal de faire travailler des handicapés pour Pernod le jour de « solidarité » !

Correspondant local

• XP France – Lieusaint (Seine-et-Marne)

## Deux jours de grève pour la dignité

XP France est une entreprise de transport et un centre de tri de colis. Il existe cinq sites en France, dont un à Lieusaint, en Seine-et-Marne. Les conditions de travail sont particulièrement pénibles et les salaires faibles : en moyenne, un manutentionnaire gagne 1 200 euros par mois, tandis qu'un chauffeur en touche 1 500.

Sur le site de Lieusaint, plus de cinquante salariés ont fait grève le lundi de Pentecôte. Il n'était pas question de travailler ce jour-là. Tout le monde a été surpris car c'était la première fois qu'il y avait autant de grévistes. Les autres sites ont également débrayé le lundi.

Mais à Lieusaint, la grève a continué le lendemain : les raisons du mécontentement sont nombreuses, notamment vis-à-vis de la maîtrise et surtout d'un

petit chef qui traite les ouvriers du quai avec mépris et brutalité. La continuation de la grève le mardi 17 mai a donc été décidée en assemblée générale. Quand les chefs et la direction sont descendus pour faire reprendre le travail, 80 % des chauffeurs étaient en grève. Les camions ont été bloqués, tandis que les noms d'oiseaux fusaient à l'encontre des chefs.

Le mardi soir, les personnels en grève, appuyés par les délégués CGT, avaient obtenu une journée de congé pour le lundi mais surtout de revoir les « méthodes » d'encadrement. Tous les salariés du site étaient contents d'avoir montré leur force et d'avoir dit ce qu'ils pensaient des « méthodes » de la maîtrise et de la direction.

Correspondant local

## • Caisses d'allocations familiales

### - Val-d'Oise

# Retard dans le traitement des dossiers et montée du mécontentement

Depuis le mois de février, la situation se détériore à la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Val-d'Oise qui compte tout juste 700 agents, répartis sur trois antennes : Cergy (le siège), Sarcelles et Gonesse. Il y a actuellement plus de 20 000 dossiers et courriers en retard.

La situation est telle que la direction de la CAF a été amenée à fermer pendant plusieurs semaines l'accueil aux guichets le jeudi et la réception téléphonique le mercredi, afin de consacrer plus de temps au traitement des dossiers.

Si la CAF est dans cette situation, la suppression d'environ cinquante postes à l'organisme en 2004 y est certainement pour quelque chose, alors que le nombre d'allocataires a augmenté de 5 000 par rapport à l'année précédente. Et si la situation n'est déjà pas brillante

aujourd'hui, elle ne risque pas de s'améliorer à l'avenir. En effet la direction a comme ambition d'ouvrir une antenne à Argenteuil en 2006, sans embaucher mais en transférant environ une centaine d'agents, principalement de Cergy. Pour la quasi-totalité des cas, il s'agirait là de mutations forcées, qui ne feraient que perturber davantage le fonctionnement des services.

Comme si cela ne suffisait pas, la direction a annoncé au Comité d'entreprise du mois d'avril qu'il allait falloir procéder à une politique d'économies budgétaires de l'ordre de trois millions d'euros au cours des trois années à venir, les coûts de gestion de la CAF étant jugés trop élevés. Cette politique induirait le non-remplacement de quelque soixante postes. À noter que c'est la CNAF (Caisse nationale d'allocations familiales), approuvant les budgets,

qui imposerait une telle politique à la CAF 95.

Tout cela est trop. À la mi-avril, l'ensemble des syndicats a appelé à une assemblée générale, où les agents ont répondu massivement présent. Dans un premier temps, il a été décidé de faire circuler une pétition, à la fois parmi le personnel et auprès des allocataires, pour montrer la désapprobation que rencontrait le projet émis par la direction. Ces pétitions ont été adressées, mi-mai, aux différentes instances décisionnaires : CNAF, Conseil d'administration de la CAF, ministère... Si aucun changement d'orientation n'est constaté d'ici peu, et si la direction continue de conduire les agents de la CAF et les allocataires dans une impasse, le ton pourrait se durcir rapidement.

Correspondant LO

### • CHU - Nancy (Meurthe-et-Moselle)

# Les dégâts de la « nouvelle gouvernance »

Comme bien des hôpitaux, le Centre hospitalier universitaire de Nancy reporte d'une année sur l'autre une partie de ses dépenses et cumule d'année en année le déficit (20 millions d'euros en 2004). En lui attribuant un budget insuffisant, le ministère et l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH) l'étranglent peu à peu, ce qui permet de justifier ensuite les restrictions qui sont de plus en plus draconiennes.

C'est l'ancien directeur de l'ARH des Pays-de-Loire qui a pris la direction de ce CHU de plus de 8 000 salariés, pour mettre lui-même en application les mesures d'austérité qu'il revendique. Cet énarque ne voit dans l'hôpital qu'une « entreprise » et son programme affiché est de « concilier hôpital et économie », ce qui signifie en clair faire des économies sur l'hôpital.

Ainsi, le directeur de l'Hôtellerie et de la Logistique vient de demander à ses collaborateurs de lui soumettre des propositions d'économies dans leurs secteurs, leur suggérant carrément le recours à la sous-traitance, le non-remplacement de départs en retraite, l'anticipation des fermetures de sites, et des investissements générant des économies de personnel.

Cette politique a causé cette année la mort de deux employés

du CHU. Dans la nouvelle blanchisserie qui a été ouverte à l'hôpital Brabois au début de l'année, avec une vingtaine de postes en moins, la mise en service d'installations qui n'étaient pas au point, dans des conditions de sécurité désastreuses, a provoqué la chute mortelle d'un agent. La cuisine de l'hôpital d'enfants a été remplacée en mars par une chaîne froide, avec bien moins de personnel, et le mois dernier un cuisinier âgé de 35 ans a eu un malaise cardiaque alors qu'il travaillait seul pendant le week-end ; découvert trop tard, il n'a pas pu être sauvé.

Dans les services soignants, à cause de la surcharge de travail, c'est la course. Les pauses, le temps de repas sont bien souvent devenus symboliques. Ayant déjà des horaires difficiles, le personnel est aujourd'hui à bout de nerfs.

Plusieurs centaines de lits ont été fermés ces dernières années et dans les services des lits servent « d'hébergement » - c'est la formule employée - pour les malades qui n'ont pu être accueillis là où ils auraient dû être soignés. Des patients doivent attendre des mois pour des examens.

Depuis plus d'un an, l'hôpital d'adultes de Brabois ne fait plus les urgences, qui sont maintenant regroupées dans l'hôpital du centre-ville, où elles sont à la limite de la saturation. Pour la périphérie de l'agglomération nancéenne, c'est une clinique qui va bientôt assurer l'accueil des urgences : ainsi les urgences ont été retirées à l'hôpital public pour être confiées au privé, qui drainera une « clientèle » supplémentaire et bien entendu pourra toujours diriger les malades non rentables vers le CHU !

Peu à peu, délibérément, l'hôpital est rendu incapable d'assurer sa mission de service public, ce qui ouvre de plus en plus la voie au privé... pour ceux qui peuvent payer !

Correspondant LO



### - Val-de-Marne

# Les vacances des enfants pauvres sacrifiées

La Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne gère, pour le compte des sept CAF de la région parisienne, un certain nombre d'établissements de vacances et de placement d'enfants pendant les périodes de congés scolaires, surtout d'été.

Jusqu'à présent, plusieurs centaines d'enfants âgés de 4 à 11 ans, issus de la banlieue parisienne et de milieux sociaux défavorisés, trouvaient une solution de placement auprès d'assistantes maternelles résidant en milieu rural, ce qui permettait à ces enfants de connaître une vie beaucoup plus calme et d'échapper quelque temps à la grisaille des banlieues. Et comme les enfants retrouvent chaque année les mêmes assistantes maternelles, celles-ci font en quelque sorte partie de leur famille.

Mais cette année les budgets de la CAF du Val-de-Marne, comme ceux d'autres départements d'ailleurs, n'étant toujours pas octroyés par la Caisse nationale d'allocations familiales, la direction a décidé une politique de prudence budgétaire, suivant en cela les recommandations du ministère des Finances qui souhaite parvenir à des restrictions drastiques.

Pour cet été, la plupart des contrats saisonniers des assistantes maternelles ne seront pas renouvelés. Pour l'heure, seulement quelque 125 enfants seraient inscrits pour ce mode de placement, contre les quelque 620 qui auraient dû l'être : cinq cents enfants risquent ainsi de faire les frais de cette politique d'économies.

Correspondant LO

### • Ex-dockers de Dunkerque

# Le gouvernement a reculé

Trois ex-dockers de Dunkerque malades de l'amiante étaient en grève de la faim depuis le 18 mai pour obtenir que leur allocation de cessation anticipée d'activité amiante soit calculée sur 365 jours travaillés, comme le prévoit la loi de juillet 2000, et non sur la seule année 1992, comme l'a fait l'organisation patronale du port, l'Union Maritime et Commerciale.

Le mercredi 25 mai, trois cents manifestants, dont des membres du PCF, de LO, de la LCR, se sont réunis à l'appel de l'Union locale CGT et de l'Association de défense des victimes de l'amiante

(Ardeva) devant l'église Saint-Éloi pour les soutenir. Ce soutien militant a poussé le sous-préfet à proposer vendredi 27 mai que les dossiers des 275 dockers concernés soient réexaminés par une commission composée d'un représentant de la Direction du travail, de deux représentants syndicaux et d'un de l'Ardeva. Les fonds nécessaires au versement des allocations recalculées ont été débloqués et une date butoir au 21 juin acceptée. C'est sur ce recul que les ex-dockers ont mis fin à leur grève de la faim.

Correspondant local

## • Liban

# Victoire électorale d'un milliardaire

À en croire les médias et hommes politiques français, le départ des troupes syriennes du Liban devait permettre de faire souffler sur ce pays le vent d'une véritable révolution démocratique, permettant enfin aux Libanais d'être maîtres de leur destin. Eh bien, à en juger par le premier acte des élections législatives qui s'est déroulé le 29 mai, il faudra que ce vent souffle encore très fort.

Si la présence des troupes syriennes était un problème, de toute évidence les mœurs et les combines des politiciens libanais eux-mêmes en sont un au moins tout aussi grave. Dans la meilleure tradition des pratiques de clan qui marquent la politique libanaise, c'est Saad Hariri, fils de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri assassiné le 14 février, qui a remporté la totalité des sièges en compétition à Beyrouth le 29 mai. Les semaines précédentes avaient été marquées par d'intenses tractations pour constituer les listes, de telle sorte que les jeux étaient faits d'avance. Neuf des dix-neuf élus l'ont même été d'office, n'ayant pas eu de concurrents. 27 % seulement des électeurs se sont rendus aux urnes, dans un climat que la presse décrit comme celui du désenchantement.

Au Liban chaque citoyen est recensé comme faisant partie d'une confession déterminée parmi les dix-sept courants chrétiens ou musulmans recensés. Les élections législatives ont lieu sur cette base confession-

nelle. Le territoire est divisé en circonscriptions, auxquelles des sièges sont attribués en fonction de cette appartenance : par exemple trois chrétiens maronites, deux musulmans chiïtes, deux musulmans sunnites, un druze et un grec orthodoxe pour telle circonscription élisant neuf députés.

Le principe de ce découpage remonte à l'époque du mandat français, de 1920 à 1943, alors que la France était la puissance coloniale dominant ce pays.



Saad Hariri, acclamé par ses partisans.

Non contentes d'avoir créé le Liban de toutes pièces en le détachant de la Syrie voisine avec laquelle jusqu'alors il ne faisait qu'un, les autorités coloniales ont pérennisé un partage du pays lui-même selon des clivages religieux. Il s'agissait de diviser pour régner, en spéculant sur le fait que les chrétiens du Liban, se sentant menacés par l'entourage musulman, se feraient les alliés de la puissance coloniale.

Aujourd'hui, plus de soixante ans après l'indépendance du pays en 1943, cette division est encore là. Après avoir été à la base d'une guerre civile meurtrière et destructrice qui a duré de 1975 à 1990, elle marque toujours la vie politique. Elle fournit une base à toutes les combines politiciennes, les clans les plus riches et les plus influents s'érigeant en représentants patentés de chaque communauté. Dans le cas présent, Saad Hariri, dispo-

auront lieu au cours des trois prochains dimanches, de sorte que l'on connaît pratiquement les noms des 128 députés élus, avant même qu'ils ne le soient. Dans un bon nombre de cas, ils seront même élus d'office faute de concurrents. La seule inconnue est peut-être le résultat des listes que réussira à constituer le général Michel Aoun, pion attardé de l'impérialisme français revenu récemment de quinze années d'exil en France et qui cherche à apparaître

et contrôlant les transactions d'une bonne part du Moyen-Orient, et celui de ses politiciens corrompus. La seule nuance avec le passé est que ce grand capital est maintenant majoritairement musulman sunnite, à l'image de Saad Hariri et de son clan, plutôt que chrétien maronite. Cela ne change rien pour les masses pauvres libanaises, de quelque confession qu'elles soient, ni pour les Palestiniens parqués dans des camps bidonvilles à la lisière des villes ni pour les ouvriers syriens immigrés au Liban, qui sont en butte au mépris et même, depuis des mois, à des actions punitives xénophobes qui ont abouti, en quelques semaines, à la mort de soixante d'entre eux.

Les troupes syriennes sont parties du Liban, mais en fait de démocratie c'est le pouvoir de cette oligarchie financière qui demeure ; une oligarchie que le régime syrien n'avait d'ailleurs pas touchée même si aujourd'hui elle pose à la victime et à l'héroïne de la résistance nationale.

C'est avec elle et avec ses soutiens impérialistes que les masses pauvres devront régler leurs comptes, en mettant fin au passage à toutes les divisions entretenues par l'impérialisme ; non seulement les divisions entre les différentes confessions libanaises, mais aussi la division absurde entre Liban et Syrie et le partage aberrant du Moyen-Orient hérité de l'époque coloniale.

André FRYS

## • Maroc

# La répression contre les populations sinistrées

En février 2004, un séisme se produisait dans la région du Rif marocain, dans la province d'Al Hoceima, provoquant la mort de plus de 500 habitants et laissant des centaines de blessés. Depuis ce jour, des centaines de familles demeurent dans un dénuement total, sommairement abritées en pleine montagne sous des abris de fortune, quelles que soient les intempéries et en dépit des promesses du gouvernement.

Abandonnés par les autorités dans cette situation précaire, les habitants de la région, en particulier dans le bourg de Tamassint (15 000 habitants), se sont regroupés pour exiger des autorités que soit enfin versée l'aide promise de 30 000 dirhams, environ 2 700 euros, même si elle reste extrêmement insuffisante pour permettre la reconstruction des habitations. Une partie d'entre eux s'est constituée en association de défense des victimes du séisme. Pour rappeler que la situation durait

depuis plus d'un an, cette association avait prévu, pour le 19 mai dernier, une marche de protestation en direction d'Al Hoceima, distante d'une quarantaine de kilomètres. Cette annonce entraîna immédiatement l'arrestation de trois responsables de l'association, au motif qu'ils « empêchaient le fonctionnement de la commune », le déploiement d'importantes forces de police et de soldats et le blocage complet des routes autour de Tamassint.

Présentés à la justice le 16

mai, les trois membres de l'association se virent refuser leur mise en liberté.

Cette attitude des autorités n'intimida pas les habitants de Tamassint, visiblement encore plus décidés à exiger les indemnités promises et, désormais, la libération de leurs concitoyens détenus. La manifestation prévue fut maintenue. Des centaines, voire plusieurs milliers de participants se sont retrouvés ainsi le 19 mai sur la route d'Al Hoceima, mais furent stoppés par l'interposition brutale des sbires du gouvernement, en grand nombre et appuyés par des hélicoptères larguant des bombes lacrymogènes. Les manifestants furent frappés sauvagement et poursuivis jusque dans les montagnes. Cette attaque contre la

manifestation pacifique provoqua des dizaines de blessés, dont des enfants, et se conclut par l'arrestation d'environ vingtaine d'habitants. Des récoltes de paysans furent également incendiées par les forces de police.

L'État marocain, qui se prétend sur la voie de la démocratisation, organise encore pour faire bonne figure les officielles « instances équité et réconciliation » où certains anciens détenus antérieurement poursuivis pour délit d'opinion peuvent, paraît-il, se voir rendre justice ou tout du moins être entendus. On comprend aisément pourquoi les populations du Rif concernées ont boycotté ces « instances »... La façon dont les autorités répondent par la répression aux protestations des

sinistrés qu'elles ont auparavant abandonnés montre que le régime de Mohammed VI n'a rien à envier à celui d'Hassan II.

Le 30 mai, à Barcelone, deux mille manifestants, en partie originaire du Rif, ont protesté par solidarité avec les habitants de Tamassint, au moment même où une caravane de soutien arrivait dans cette commune, en provenance d'autres villes du Nord marocain. Tous réclamaient la libération immédiate de tous les détenus, l'arrêt des poursuites et la levée de l'encerclement policier de la région.

Lutte Ouvrière s'associe à ces revendications et affirme sa solidarité avec les militants et la population laborieuse de Tamassint et de la région.

Viviane LAFONT